



Réserve Naturelle
BOIS DU PARC



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne



Rapport d'activités 2023 Budget prévisionnel 2024


**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNION EUROPEENNE

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS
DE BOURGOGNE

Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc

Adresse du bureau de la réserve naturelle :
10 Av. Victor Hugo
89200 AVALLON

Téléphone :
03.45.02.76.17

Mail : reservenaturelle-boisduparc@orange.fr

Avec le soutien financier de :



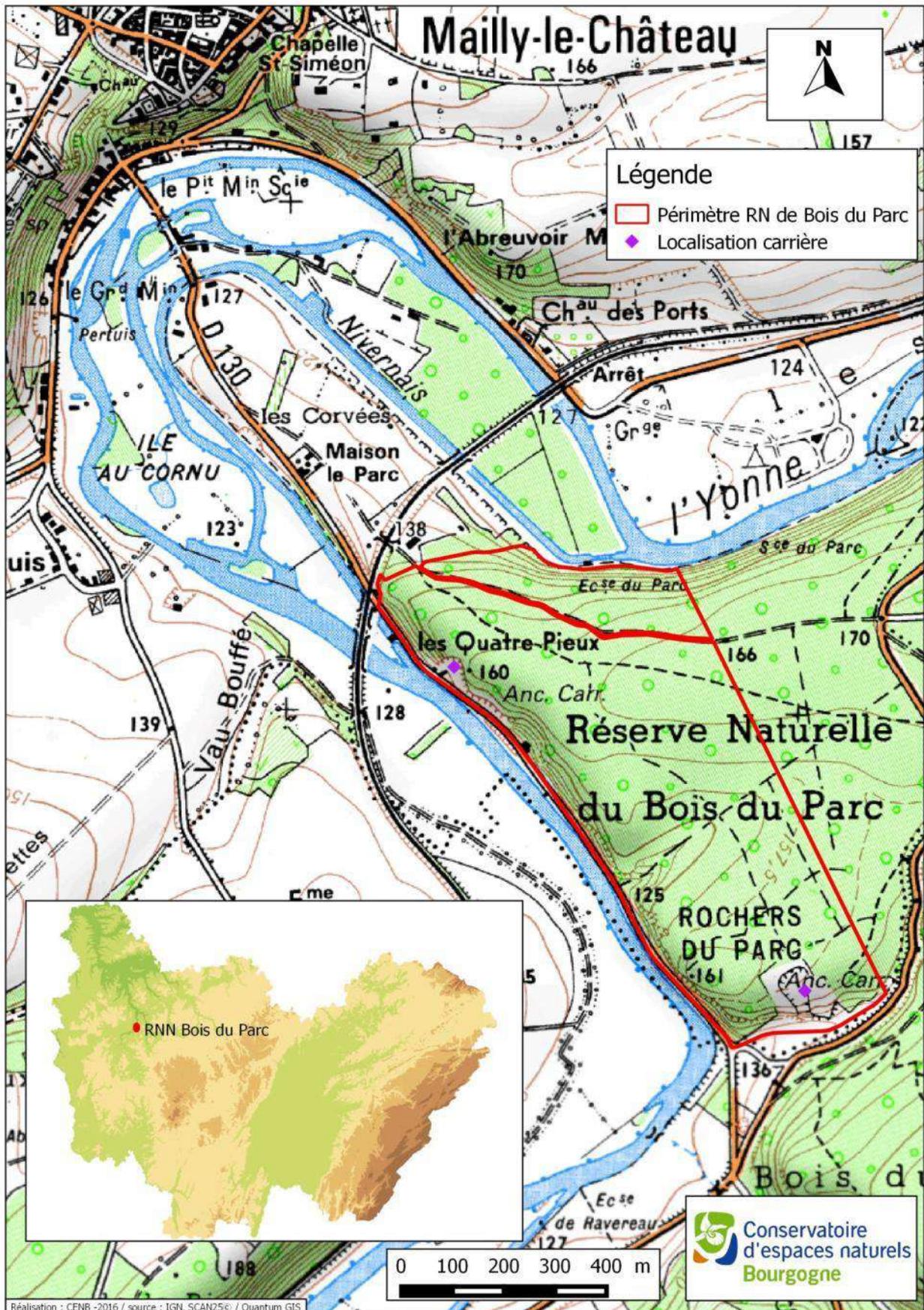
La Réserve Naturelle du Bois du Parc est localisée dans un méandre de la rivière Yonne et forme un promontoire embrassant la vallée. L'intérêt scientifique de la réserve naturelle est pluriel : géologique et botanique notamment, le premier est lié à la présence d'une barrière récifale corallienne où s'observent des colonies de coraux en position de vie. Le second est lié au fait qu'on y trouve des espèces floristiques à affinité subméditerranéenne et une diversité d'unités de végétation. La faune n'est cependant pas en reste avec la présence d'espèces à enjeux comme le Faucon pèlerin, les cortèges d'insectes des pelouses (Mercure, Sylvandre hélevète, Azuré du serpolet, Ehippigère des vignes), les espèces des milieux forestier thermophile (Isophia pyrenaea, Eumerus clavatus, Eumerus uncipes) et dans une moindre mesure le Pélodyte ponctué, la Couleuvre vipérine ou encore le Cochlostome bourguignon sont à souligner sur cet Espace Naturel Protégé.

Localisation	Région : Bourgogne-Franche-Comté Département : Yonne (89) Commune : Mailly-le-Château
Décret de création	Décret n° 79-738 du 30 août 1979
Organisme gestionnaire	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE Adresse : Chemin du Moulin des Etangs - 21 600 FENAY Tél : 03.80.79.25.99 Fax : 03.80.79.25.95 Courriel : contact@cen-bourgogne.fr
Coordonnées du Bureau de la réserve naturelle	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE – ANTENNE 89 Adresse : 10 Avenue Victor Hugo 89200 AVALLON Tél : 03.45.02.76.17 Courriel : mathilde.bylicki@cen-bourgogne.fr reservenaturelle-boisduparc@orange.fr
Personnes ressources	Maxime Jouve, Conservateur (2023) ; Mathilde Bylicki, Conservatrice (2024) ; Samuel Gomez, Coordinateur des Réserves naturelles pour le CEN Bourgogne
Statut foncier	Superficie de 43.9 hectares dont : 100 % en propriété du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Périmètres environnementaux	SIC n° FR2600974 « Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »
Financement de la réserve naturelle	ETAT, Europe (FEDER)

Crédits photos :

Page de couverture : *Vue de la Réserve Naturelle depuis le sentier d'interprétation (L. Prunier -CENB, 2023) ; piège à interception des insectes saproxyliques (M. Jouve, CENB, 2022).*

Toutes les photos du document sont de M. Jouve, Loreley Prunier et autres membres du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, CENB, sauf mention contraire dans le texte.



Sommaire

PREAMBULE	6
RAPPEL SYNTHETIQUE DU 4^{EME} PLAN DE GESTION	8
LES GRANDES FAMILLES D’ACTIONS	10
ACRONYME	10
DETAILS DES ACTIVITES 2023	11
OLT 1 : FAIRE DE LA RESERVE NATURELLE UNE VITRINE NATIONALE DU COMPLEXE DES GEOTOPES DE LA VALLEE DE L’YONNE POUR LEUR PROTECTION ET LEUR VALORISATION	12
O1.CI.1.2.1 CREATION DE MOULAGES ET REMPLACEMENTS DES OBJETS GEOLOGIQUES DANS LES SUPPORTS DE VALORISATION	13
OLT 2 : MAINTENIR L’ENSEMBLE DES PELOUSES CALCAIRES ET DES MILIEUX RUPESTRES EN BON ETAT DE CONSERVATION	14
O2.CS.0.6 SUIVI DE LA DYNAMIQUE POPULATIONNELLE DU STIPE DE FRANCE.....	15
O2.CS.0.8 SUIVI DE LA NIDIFICATION DU FAUCON PELERIN	18
O2.IP.2.2.1 MISE EN PLACE DE DISPOSITIF DE PROTECTION ET DE QUIETUDE POUR LE FAUCON PELERIN	18
O2.CS.2.1.2 SUIVI DE L’ENTREPRISE D’ECO-PATURAGE ET RECEPTION DES CHANTIERS.....	20
O2.IP.2.1.1 ENTRETIEN DES PELOUSES MESOPHILES ET MESOXEROPHILE PAR PATURAGE OU ENTRETIEN MECANIQUE	20
O2.CS.2.1.1 SUIVI TECHNIQUE DE L’IMPACT DU PATURAGE.....	20
OLT 3 : « GARANTIR LE CARACTERE NATUREL DES MILIEUX FORESTIERS DE LA RESERVE NATURELLE »	24
O3.CS.0.4 SUIVI DES COLEOPTERES SAPROXYLIQUES	25
FCR 1 : « FAIRE DE LA RESERVE NATURELLE UN TERRITOIRE D’INVESTIGATION POUR LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE ET DE LA GEODIVERSITE»	26
F1.CS.1.1.1 REACTUALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS ET DES FICHES HABITATS	27
FCR 2 : « FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE NATUREL (BIOLOGIQUE ET GEOLOGIQUE) ET SES ENJEUX AUPRES DES DIFFERENTS PUBLICS »	31
F2.PA.2.3.1 ORGANISATION DES PROJETS PEDAGOGIQUES ET ANIMATIONS SCOLAIRES SUR SITE	32
F2.PA.2.4.1 ANIMATION NATURE GRAND PUBLIC.....	32
F2.CI.2.1.2 GESTION COURANTE ET MISE EN SECURITE	34
FCR 3 : « AMELIORER L’INTEGRATION DE LA RESERVE NATURELLE DANS SON TERRITOIRE »	36
F3.CC.3.2.1 CREATION D’UN OUTIL MODERNE DE VULGARISATION DU PLAN DE GESTION	37
FCR 4 : « ASSURER UN FONCTIONNEMENT ET UNE GOUVERNANCE OPTIMAL DE LA RESERVE NATURELLE »	38
F4.EI.0.1 REDACTION DES RAPPORTS D’ACTIVITES ET DES BILANS FINANCIERS, PARTICIPATION AUX REUNIONS DU COMITE CONSULTATIF DE GESTION	39
F4.EI.4.1.1 FINALISATION DES TABLEAUX DE BORDS.....	40
F4.MS.4.2.1 GESTION COURANTE DU FONCTIONNEMENT DE LA RESERVE NATURELLE ET VEILLE A LA COHERENCE DES PROGRAMMES TERRITORIAUX	41
F4.MS.4.2.2 COUT ET GESTION DES CHARGES ADMINISTRATIVES DE LA RESERVE NATURELLE	42
F4.SP.4.4.1 SURVEILLANCE DE LA RESERVE NATURELLE, SENSIBILISATIONS DES USAGERS A LA REGLEMENTATION ET CONSTATATION DES INFRACTIONS	43
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	44
TABLEAU FINANCIER 2023	46
BUDGET PREVISIONNEL 2024.....	47
ANNEXE 1 : TABLEAUX DE BORD DE L’ARBORESCENCE DU PLAN DE GESTION	48
ANNEXE 2 : PROGRAMMATION DE L’ANNEE 2024	55
AXE 1 DU PLAN D’ACTIONS QUINQUENNAL	55

Préambule

Ce présent rapport rend compte de l'activité du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne en sa qualité de gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc en 2023. Cette année 2023 a été marquée par le départ du Conservateur, Maxime Jouve, suite à ses 8 années en poste. Ainsi, la réserve fut gérée par le Conservateur, mais également par Samuel Gomez, Coordinateur des réserves, avec le soutien de l'équipe de l'antenne d'Yonne, qui a permis d'assurer une partie des missions du plan de gestion pour l'année 2023.

Cette année est donc ponctuée par une faible réalisation des missions nouvellement formulées dans le plan de gestion débuté en 2022. Les efforts en 2024 seront d'autant plus importants pour tenter d'assurer la bonne réalisation des différentes actions suite à l'arrivée de la nouvelle Conservatrice Mathilde Bylicki.

C'est donc 15 mesures qui ont été mises en œuvre en 2023 en totalité et 4 qui ont été réalisées partiellement sur Bois du Parc, sur les 22 qui avaient été fléchées pour l'année. Les actions phares de cette année qui peuvent être citées sont la réalisation de l'éco-pâturage automnal sur la Réserve Naturelle, la tenue d'animation grand public et à destination des scolaires, ou encore le suivi des différents coléoptères saproxyliques.

La réalisation d'actions de gestion plus courantes peut également être soulignée : la réalisation du suivi du Stipe penné, le suivi et la gestion des dispositifs de protection des rapaces à enjeux, le suivi des travaux d'entretien des pelouses ou la tenue du comité consultatif de gestion.

Pour rappel, la réalisation des actions pour l'année 2023 devait suivre les objectifs à long termes (OLT) et facteurs clés de réussites (FCR) suivants :

OLT 1 : « Faire de la réserve naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée de l'Yonne pour leur protection et leur valorisation »

- O1.Cl.1.2.1 : Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation.
- O1.MS.1.5.1 : Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique.

OLT 2 : « Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation »

- O2.CS.0.3 : Suivi des cortèges de papillons des pelouses et de milieux associés par la mise en place d'un STERF « gestionnaire ».
- O2.CS.0.6 : Suivi de la dynamique populationnelle du Stipe de France.
- O2.CS.0.8 : Suivi de la nidification du Faucon pèlerin.
- O2.IP.2.2.1 : Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin.
- O2.IP.2.1.1 : Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophile par pâturage ou entretien mécanique.
- O2.CS.2.1.1 : Suivi technique de l'impact du pâturage.
- O2.CS.2.1.2 : Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers.

OLT 3 : « Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la réserve naturelle »

- O3.CS.0.4 : réactualisation des connaissances de l'entomofaune forestières par des inventaires des coléoptères saproxyliques et des Carabidaeae.

FCR 1 : « Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité (à la fois caractère intrinsèque de la gestion du site mais aussi à une échelle plus large en tant que site pilote »

- F1.CS.1.1.1 : Réactualisation de la cartographie des habitats naturels et des fiches habitats.

FCR 2 : « Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics »

- F2.PA.2.3.1 : Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site.
- F2.PA.2.4.1 : Animation nature grand public.
- F2.CI.2.1.2 : Maintenance des aménagements de découverte.

FCR 3 : « Faire connaître le patrimoine naturel (biologie et géologie) et ses enjeux auprès des différents visiteurs de la réserve »

- F3.MS.3.1.1 : Suivi du projet et des aménagements de la maison éclusière.
- F3.CC.3.2.2 : Création d'un outil moderne de vulgarisation du plan de gestion.

FCR 4 : « Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle »

- F4.EI.0.1 : Rédaction des rapports d'activités et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion.
- F4.EI.4.1.1 : Finalisation des tableaux de bords.
- F4.MS.4.2.1 : Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle et veille à la cohérence des programmes territoriaux.
- F4.MS.4.4.1 : Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB.
- F4.MS.4.2.2 : Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle.
- F4.SP.4.4.1 : Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatations des infractions.

Une seconde partie du rapport est consacrée à la présentation des moyens financiers nécessaires au fonctionnement et à la mise en œuvre de ces actions. Enfin, une troisième partie présente le programme et le budget prévisionnel pour l'année 2024.

Rappel synthétique du 4^{ème} plan de gestion

Finalisé en 2022, le plan de gestion 2022-2031, quatrième plan de gestion de la réserve naturelle du Bois du Parc a pu être appliqué dès l'année 2023 sur le terrain. Ce document cadre les actions et les objectifs à atteindre sur cet espace naturel protégé au cours des 10 prochaines années. Ce document conséquent de 232 pages a été rédigé selon la nouvelle méthode d'élaboration des plans de gestion (collectif, 2017 – <http://ct88.espaces-naturels.fr/>). Cette nouvelle méthode place l'évaluation continue au centre de la démarche comme illustré dans la figure ci-dessous :



Figure 1 : Cycle de gestion reposant sur 5 étapes clés (tirée du guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels (collectif, 2017))

Ce quatrième plan de gestion se compose de trois grandes parties :

Une section A : « diagnostic de la réserve naturelle » qui rassemble :

- l'actualisation de l'état des lieux du patrimoine naturel et le contexte socio-économique, issu des suivis, des inventaires, des études et de l'évaluation du troisième plan de gestion;
- la bio-évaluation qui permet la définition des responsabilités de la réserve naturelle et les niveaux d'enjeux concernant le patrimoine naturel.

Une section B : « gestion de la réserve naturelle » qui comporte :

- la description des objectifs à long terme, des objectifs opérationnels, la stratégie de gestion et l'arborescence du plan de gestion avec les différents tableaux de bord;
- le budget prévisionnel des moyens financiers et les moyens humains pour réaliser la programmation des actions.

Une section C : « fiches actions » qui comporte le détail des actions et des éléments de mise en œuvre ainsi que des éléments financiers.

La colonne vertébrale du document est l'arborescence et les 7 tableaux de bord qui traduisent la stratégie de gestion. Une des particularités de cette nouvelle méthode est la séparation des enjeux liés au patrimoine naturel permettant la définition d'objectifs à long terme et les facteurs clés de réussites issues de thématiques non directement liées à la conservation du patrimoine naturel mais qui y contribuent s'ils sont pris en compte dans la gestion (ces facteurs clés de réussite sont liés par exemple à la connaissance, à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement).

1 Arborescence	
7 tableaux de bords	
3 enjeux	4 thématiques
3 Objectifs à Long Terme	4 Facteurs Clés de Réussite
14 objectifs opérationnels du plan	13 facteurs clés du plan
50 mesures	48 mesures

Figure 2 : Schéma et déclinaison de l'arborescence

Les trois objectifs à long terme sont les suivants :

Enjeux	Etat de l'enjeu	Objectif à long terme
Complexe du récif corallien de la Vallée de l'Yonne	Bon état de conservation global	OLT 1 : Faire de la réserve naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée de l'Yonne pour leur protection et leur valorisation
Les habitats de pelouses calcaires et de milieux rupestres ainsi que les espèces à enjeux associées	Les pelouses calcaires sont en bon état de conservation. Manque de données pour les milieux rupestres	OLT 2 : Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation
Les milieux forestiers et les espèces à enjeux associées	Forêt ancienne mais peu mûre	OLT 3 : Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la réserve naturelle

Les quatre facteurs clés de réussite sont les suivants :

Thématiques	Etat actuel	Facteurs clés de réussite
Connaissance	Connaissance insuffisante de certains groupes et certains taxons, pour bien appréhender l'ensemble des enjeux	FCR 1 : Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité (à la fois pour le caractère intrinsèque de la gestion du site mais aussi à une échelle plus large en tant que site pilote)
Sensibilisation, éducation à l'environnement	Thématique fortement développée au cours du dernier plan de gestion Persiste certains manques : non atteinte de certains publics, supports vieillissants, manque de supports numériques	FCR 2 : Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics
Ancrage territorial	La réserve naturelle est connue et reconnue localement Persiste cependant certains manques : manque de visibilité, absence d'infrastructure d'accueil, absence d'offre croisée sur le territoire, représentation biaisée de la réserve n	FCR 3 : Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire
Fonctionnement et gouvernance de la réserve naturelle	Gouvernance et fonctionnement permettant une bonne gestion de la réserve naturelle	FCR 4 : Assurer un fonctionnement et une gestion optimale de la réserve naturelle

Les grandes familles d'actions

Les abréviations suivantes sont inscrites devant chaque type de mesure afin de savoir dans quelle famille se situe l'action (classement des familles de mesures selon le guide des plans de gestion de RNF, 2006).

MS : Management et soutien

SP : Surveillance de la réserve naturelle

EI : Etude et ingénierie

CI : Création et maintenance d'infrastructure d'accueil

IP : Intervention sur le patrimoine naturel

CS : Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

CC : Création de support de communication

PA : Prestation d'accueil et d'animation

Acronyme

CCG : Comité Consultatif de Gestion

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

OFB : Office Français de la Biodiversité

OLT : Objectif à Long terme

OPIE : Office pour les Insectes et leur environnement

RNF : Réserves Naturelles de France

RNN : Réserve naturelle nationale

STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

Détails des activités 2023



Stipe pennée, Stipa pennata, observé lors du suivi au sein de la réserve naturelle du Bois du Parc

OLT 1 : Faire de la réserve naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée de l'Yonne pour leur protection et leur valorisation



Carrière des Quatre pieux, point de départ de la découverte des géotopes de la vallée de l'Yonne

Opération	Taux de réalisation	Remarques
O1.CI.1.2.1 : Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation.	100 %	Les moulages ont été créés et réceptionnés.
O1.MS.1.5.1 : Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique.	15%	La configuration de l'année 2023 n'a pas permis d'assurer pleinement cette action. Seule les relations avec RNF sur le sujet de la géologie ont été maintenues.

O1.CI.1.2.1

Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation

Localisation :

L'ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Au sein de la carrière de Bois du Parc, des pupitres de mise en valeur de fossiles de coraux et autres organismes marins viennent compléter les supports d'interprétation (pupitres et panneaux pédagogiques). Ces pupitres ont mal vieilli et certains fossiles sont altérés. Il a donc été décidé de remplacer ces pupitres, en substituant aux véritables objets géologiques des moulages.

Actions réalisées en 2023 :

En 2023, un prestataire a été missionné pour réaliser les moulages en résine des fossiles choisis comme étant particulièrement représentatifs du récif corallien de la vallée de l'Yonne. 9 moulages ont donc été réalisés : 5 concernent des coraux en boule et en gerbe et les 4 autres sont ceux de Dicerias, Nérinées, Pecten et Algues rouges.

Ces moulages seront installés sur de nouveaux supports de sensibilisation dans la carrière de Bois du Parc en 2024.

Suite à donner :

Poursuite de la valorisation du patrimoine géologique sur la réserve.



Illustration 1 : Photo des moulages en résine réalisés pour illustrer les coraux dans la carrière de Bois du Parc.
C. Forest - CENB

OLT 2 : Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation



Vue de la réserve depuis le haut des pelouses proches des sites de pâturage. G. Legras - CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
O2.CS.0.3 : Suivi des cortèges de papillons des pelouses et de milieux associés par la mise en place d'un STERF « gestionnaire »	0%	La configuration de l'année 2023 n'a pas permis d'assurer cette action.
O2.CS.0.6 : Suivi de la dynamique populationnelle du Stipe de France	50 %	L'exploitation des données se fera lors de la prochaine phase de collecte des données.
O2.CS.0.8 : Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	100 %	
O2.IP.2.2.1 : Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin	100 %	
O2.IP.2.1.1 : Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophiles par pâturage ou entretien mécanique	100 %	
O2.CS.2.1.1 : Suivi technique de l'impact du pâturage	100%	
O2.CS.2.1.2 : Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers	100 %	

Localisation :

Les pelouses xérophiles et les parois de la réserve naturelle.

Contexte de l'action :

Le protocole de ce suivi a été mis en place en 2016 et retravaillé en 2018 avec Alexandre Million, écologue biostatisticien¹, afin de répondre à une question : connaître la tendance d'évolution populationnelle dans le temps du Stipe de Paris (*Stipa gallica* Celack, 1883) sur le territoire de la Réserve naturelle.

Nous estimons que le protocole élaboré maintenant permet de répondre à cette question. Le principe est basé sur le « distance sampling ». Les premiers jeux de données ont permis de vérifier l'hypothèse que tous les individus sont détectés au sein du transect et par conséquent, nous pouvons mesurer la moyenne de la distribution directement au sein de chaque strate de l'échantillonnage et même proposer une extrapolation à l'ensemble de la population en prenant les surfaces de chaque station. A terme une analyse sera possible également pour suivre les populations dans les deux conditions stationnelles : situation de pelouse, situation de falaise.

Actions réalisées en 2023 et résultats :

C'est donc 15 transects qui ont été répartis aléatoirement et qui ont été prospectés en 2023. C'est le 3^{ème} passage de relevé depuis la mise en place du protocole. On ne compte pas la première année 2016 qui était une phase de calibrage du protocole.

L'échantillonnage consiste en un échantillonnage stratifié, deux types de stations :

- les stations de pelouses
- les stations de falaises.

Cependant suite au départ du conservateur Maxime Jouve, les transects qui étaient réalisés en falaise ne pourront plus être assurés. Les compétences d'escalades et de descente en rappel nécessaires à ce suivi ne sont pour le moment plus détenues au sein de l'équipe. Les efforts de prospections seront donc concentrés sur les pelouses.

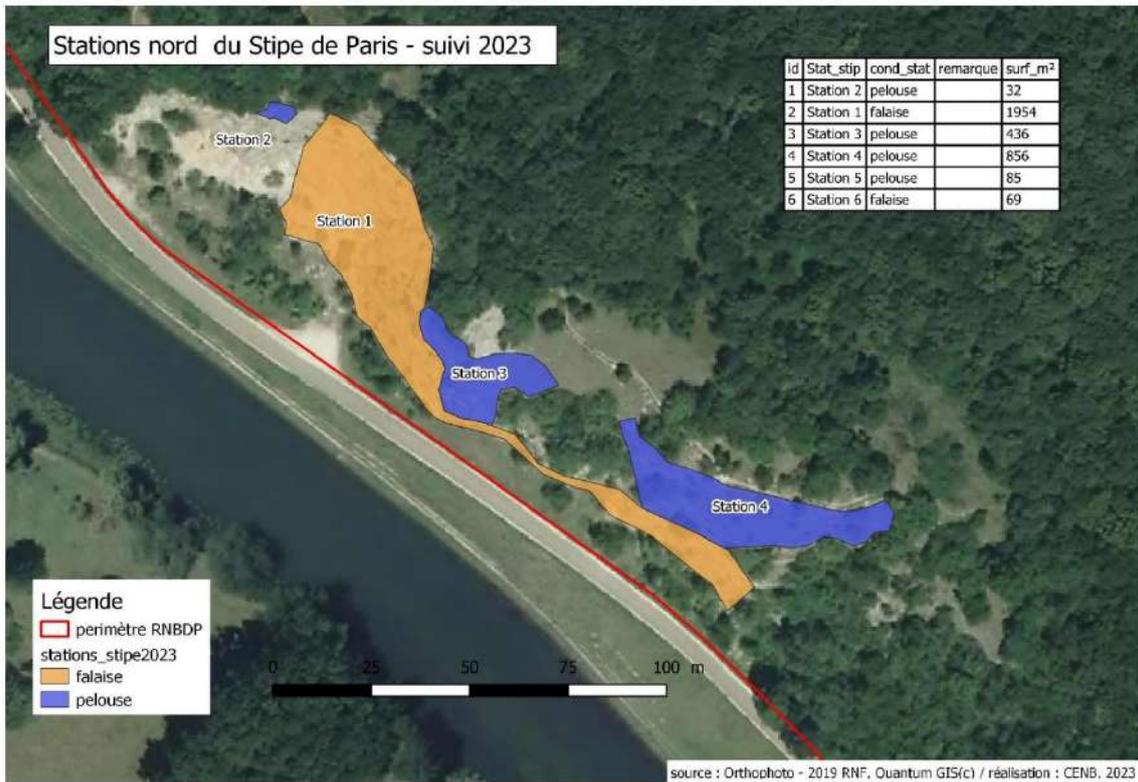
Ainsi il y a eu 15 transects en stations de pelouses réparties aléatoirement et aucun transect en falaise. Seule une cartographie de l'aire de présence a été réalisée sur les falaises.

Les transects ont une longueur fixe de 10 m de long et le transect en distance sampling un Wmax de 1m de chaque côté de la ligne parcourue. Le suivi se fait donc comme le montre la figure suivante, au sein de chaque station, on mesure la distance des individus détectés perpendiculairement à la ligne axiale du transect parcouru.

Pour des questions de praticité nous avons instauré un Wmax de 1 m de part et d'autre de la ligne centrale du transect.



Illustration 2 : Suivi du Stipe pennée sur l'année 2023.



Carte 1 et 2 : Cartographies des différentes stations de Stipe pennée (Stipa pennata) sur falaise et sur pelouse sur la réserve naturelle pour les stations Nord et Sud pour le suivi de l'année 2023.

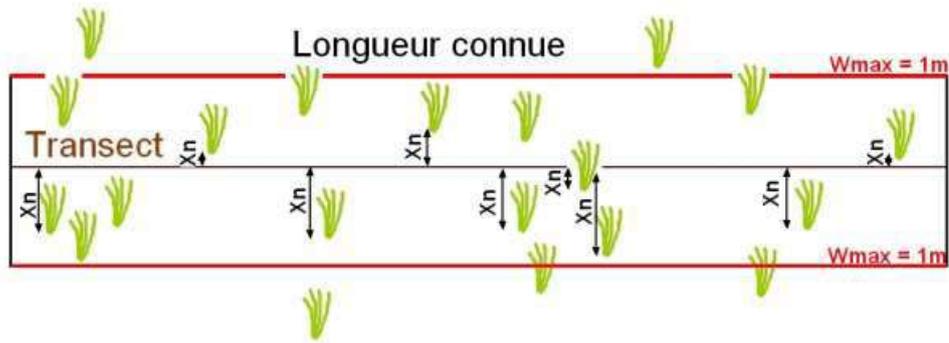


Figure 1 : schéma du principe du "distance sampling par "Line transect"

Toutes les analyses de ce suivi sont réalisées grâce au logiciel R © (R Development CoreTeam(2005)).

Strate pelouse :

La moyenne des effectifs sur l'échantillon de 15 transects en situation de pelouse est de 13,33 avec un écart-type de 12.90.

Suite à donner :

Réitérer ce protocole de suivi dans deux ans, en utilisant encore le distance sampling pour être sûr du rejet de l'hypothèse H0, à savoir la détectabilité est imparfaite. Puis comparer les moyennes des effectifs pour les échantillons de pelouses et les échantillons de falaises. 2025 sera le 4ème passage de ce protocole et par conséquent nous pourrons déjà discuter sur les tendances populationnelles de cette espèce sur cette petite série temporelle de 9 ans (2018-2025).



Document de référence :

JOUVE M.-CENB, 2018. Proposition de protocole de suivi du Stipe de Paris (Stipa Gallica Celack, 1883) – Premiers résultats de suivis, année 2018. Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Avallon. 20p+annexes

<p>02.CS.0.8</p> <p>02.IP.2.2.1</p>	<p align="center">Suivi de la nidification du Faucon pèlerin</p> <p align="center">Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin</p>
---	--

Localisation :

Falaises de Bois du Parc

Contexte de l'action :

Depuis 2023, le CENB effectue le suivi de la nidification du Faucon pèlerin en interne et reste maître d'œuvre sur la mise en place du dispositif de protection (mesure O2.IP.2.2.1) en fonction des informations et des données collectées. Les deux mesures sont présentées ensemble puisqu'elles sont intimement liées.

Actions réalisées en 2023 :

Suivi du Faucon pèlerin au sein de la RN du Bois du Parc

Concernant le suivi, les deux premiers contacts du couple du Faucon pèlerin sont réalisés le 27 février à proximité de l'aire habituelle et la femelle est observée le 12 mars posée au niveau de l'aire de nidification par des salariés du CENB. Dans le cadre du suivi de ce couple, le CENB va ensuite réaliser 7 sorties.

Ces dates suivent le cycle de reproduction afin de déterminer approximativement la date de ponte, l'éclosion et l'envol des jeunes.

Le dispositif de protection est installé le 09 février en amont de la ponte pour assurer une période de quiétude favorable à l'installation du couple. Le secteur fermé à la pratique de l'escalade et à tout dérangement humain est le même que celui des années précédentes de la voie Edelweiss à l'extrémité sud de la falaise afin d'encadrer raisonnablement la voie « condensateur » où niche le couple (cf. illustration ci-dessous)



Illustrations 3 : dispositif de protection mis en place et des secteurs de la falaise interdits d'accès et à la pratique de l'escalade.

Le 7 mars, la femelle est observée en train de manger au nid. Pendant ce temps, le mâle est observé à proximité du nid et fait également des allers/retours pour aller chasser. La femelle est, ainsi, observée couvante au nid jusqu'au 03 mai, date où un petit *a minima* est observé.

Le 16 mai, deux jeunes non-volants sont observés au nid.

Le 05 juin, les jeunes ne sont plus observés au nid, nous en concluons que les deux jeunes se sont émancipés.

Le dispositif de protection est levé le 06 juin.

Pour rappel, c'est la 7^{ème} année consécutive que le couple se reproduit au sein des falaises du Bois du Parc.

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Aire de reproduction	secteur "Condensateur"								
Pose du dispositif de quiétude	20-févr	29 février	21 février	23 février	18 février	18-févr	16-févr	23-févr	09-fev
Couvaison	08/03/2015	pas de couvaison	07/03/2017	05/03/2018	16/03/2019	17/04/2020	09/03/2021	08/03/2021	07/03/2023
Nombre de jeunes à l'envol	3 jeunes à l'envol	0	4 jeunes à l'envol	4 jeunes à l'envol	4 jeunes à l'envol	2 jeunes à l'envol			
Dépose du dispositif de protection	04/06/2015	20/05/2016	08/06/2017	12/06/2018	08/06/2019	05/06/2020	11/06/2021	08/06/2022	06/06/2023

Tableau 1 : Résultat synthétique de la nidification du Faucon pèlerin sur les falaises de la RNN du Bois du Parc au cours des 9 dernières années.

Un autre suivi ornithologique est à notifier. Historiquement la LPO réalisait le suivi du Faucon pèlerin sur la RNN de Bois du Parc mais également sur le Rocher du Saussois en prestation.

Pour l'année 2023 sur le Rocher du Saussois, la présence du Grand-Duc a été avérée mais sans aucune preuve de nidification. Pour le Faucon pèlerin, une observation sur site a été réalisée mais aucune preuve de nidification n'a été relevé.



Source : : BELLIER I. (2023). *Compte rendu, suivi Grand-duc d'Europe et Faucon pèlerin. Rochers du Saussois*

Avril 2023



Suite à donner :

Dans le cadre du nouveau plan de gestion, le suivi est maintenant opéré par les équipes du CEN pour le faucon pèlerin en échange et en lien avec les équipes de la LPO.

Le suivi concernant le Saussois est réalisé dans le cadre d'autres financements que ceux alloués à la réserve naturelle mais il reste intéressant de préciser les résultats de ce suivi chaque année.

02.CS.2.1.2	Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers
02.IP.2.1.1	Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophile par pâturage ou entretien mécanique
02.CS.2.1.1	Suivi technique de l'impact du pâturage

Localisation :

Pelouses calcaires de la RNN de Bois du Parc

Contexte de l'action :

Depuis 2022, l'entreprise Bergeronnette (installée à Merry-sur-Yonne) effectue des opérations de pâturage d'automne sur les pelouses mésophiles et mésoxérophiles de la réserve naturelle en suivant un cahier des charges.

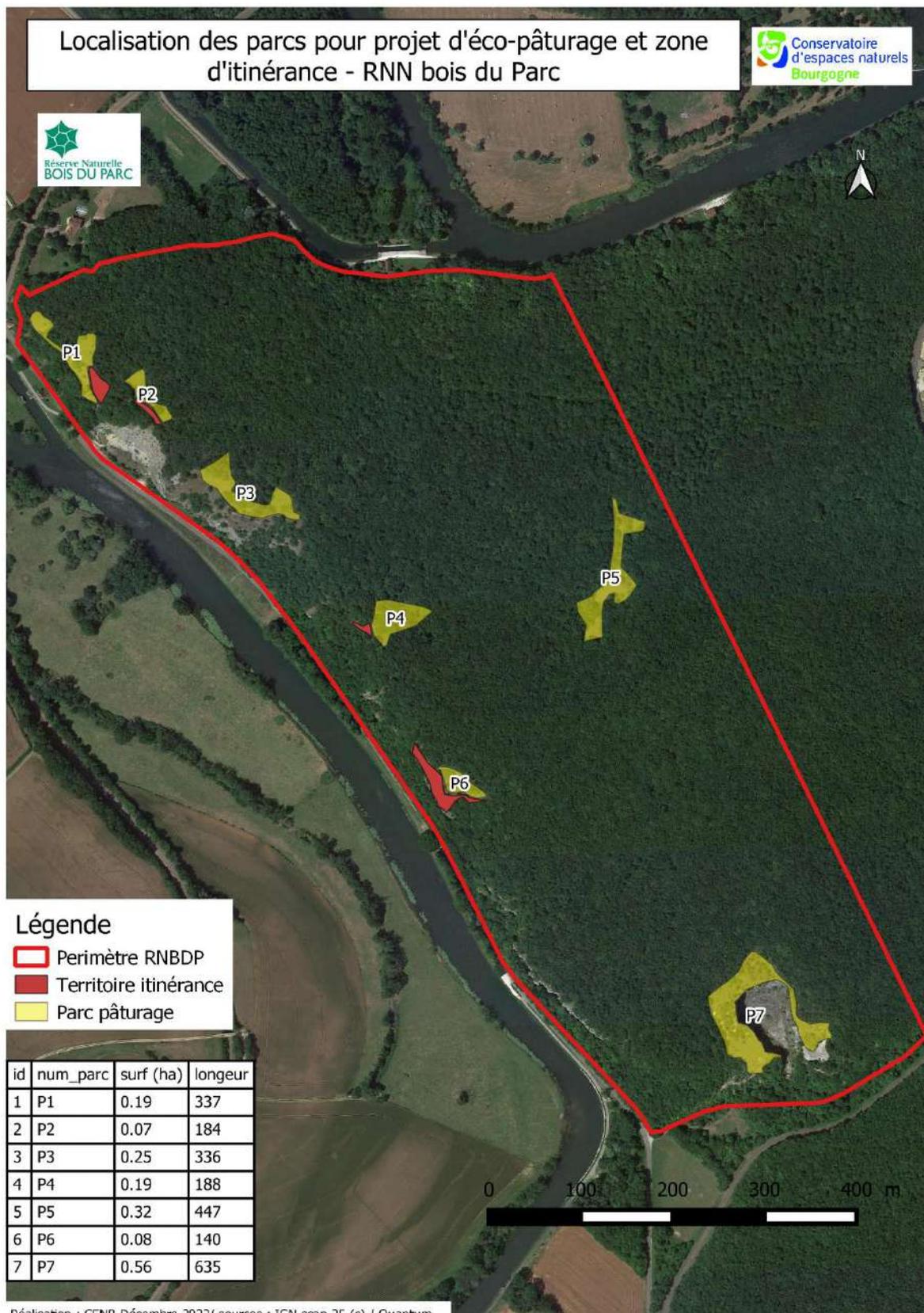
Actions réalisées en 2023 :

Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers

En accord avec le CENB, l'entreprise Bergeronnette a initié le pâturage sur les pelouses de la réserve le 24 novembre 2023 avec la mise en place de 20 moutons. Le pâturage prodigué est un pâturage tournant sur 7 parcelles (voir Figure ci-dessous).

Les dates de mise en place des moutons sur les différentes parcelles sont les suivantes :

- le 24/10/2023 : Début du pâturage avec mise en place de 20 moutons sur la parcelle 7
- le 31/10/2023 : Transfert des moutons sur la parcelle 5. Arrivée supplémentaire de 2 boucs nains.
- le 05/12/2023 : Transfert des moutons sur la parcelle 6.
- le 09/11/2023 : Transfert des moutons sur la parcelle 4.
- le 12/11/2023 : Transfert des moutons sur la parcelle 3.
- le 19/11/2023 : Transfert des moutons sur la parcelle 2.
- le 23/11/2023 : Transfert des moutons sur la parcelle 1.
- le 28/11/2023 : Retrait des moutons. Fin du pâturage et réception des travaux.



Carte 3 : Localisation des parcs de pâturage sur les pelouses de la RNN du Bois du Parc.

Suivi et évaluation de la séquence d'éco-pâturage 2023 :

Le suivi scientifique pastoral a été mis en place selon le protocole de 2016 (DANDOUAU et al., 2016) sur l'entièreté des sites pâturés. Les résultats montrent une consommation massive de la végétation herbacée et significative sur les ligneux.

Les données recueillis sur les 66 placettes de suivi ont été analysées et comparés aux objectifs fixés en amont de la séquence de pâturage.

Ainsi, 92 % de la surface pâturable du site est fréquentée par les animaux. La strate herbacée est consommée intégralement sur 43 % de la surface du site. Pour le reste, la strate herbacée est consommée partiellement. L'impact du pâturage sur la strate ligneuse est globalement modéré avec 50 % des ligneux impactés. Seul 17 % des ligneux échappent à la dent de l'animal.

La présence d'herbivores lignivores comme des ânes ou des chèvres dans le troupeau pourrait être bénéfique. Un chargement instantané plus élevé est également un bon levier à considérer.



Carte 4 : Suivi de la consommation des végétaux sur les différentes placettes e pression de pâturage.

Suite à donner :

Il conviendra de poursuivre les actions de gestion des pelouses et de suivi des itinéraires de gestion afin de mesurer l'impact sur les milieux. Le pâturage semble adapté à ce type de pelouses, mais il faudra surveiller notamment l'enrichissement par la matière organique. Une alternance d'année pâturée et d'année non pâturée a été retenue et la prochaine session de pâturage aura lieu à l'automne 2025.



Illustration 4 : Exemple de placette d'exclos sur les pelouses pour éviter la consommation de la végétation par le troupeau M. Bylicki-CENB.

OLT 3 : « Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la réserve naturelle »



Forêt de ravin sur le versant sud de la réserve naturelle du Bois du Parc. L. Prunier – CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
O3.CS.0.4 : réactualisation des connaissances de l'entomofaune forestières par des inventaires des coléoptères saproxyliques et des Carabidaeae	100%	Cette action est programmée sur 3 années. L'intégralité de la phase 1 prévue en 2022 a été réalisée, la phase 2 (2023) a été réalisé partiellement et la prochaine phase d'action aura lieu en 2024.

03.CS.0.4	Suivi des coléoptères saproxyliques
------------------	--

Localisation :

Boisements de Bois du Parc

Contexte de l'action :

Depuis 2022, le CENB effectue un suivi des coléoptères saproxyliques par piégeage passif. Ainsi des pièges à interception sont placés sur 4 stations dans les boisements pour collecter durant la période d'activité des individus qui seront déterminés sous la loupe binoculaire. Ces cortèges dans leur composition seront le reflet de la fonctionnalité du milieu, les espèces étant indicatrices des conditions de milieu, des essences et des dendromicrohabitats liés à la maturité du boisement.

Actions réalisées en 2023 :

Suivi des coléoptères saproxyliques de la RN du Bois du Parc

En 2023, 8 pièges ont été mis en place le 12 Mai de cette année. Répartis en 4 lieux, les stations sont restées identiques par rapport à l'année précédente, notamment en raison d'un accident climatique qui a limité le bon déroulé de la capture l'année précédente. Ainsi une station ciblait la hêtraie, une station sur le plateau, une station en corniche dans la chênaie pubescente et la dernière dans la combe à la fin du sentier de découverte.

Aucun aléa n'a mené à la dégradation de piège lors des relevés. L'ensemble des insectes ont été relevés et conservés au congélateur pour tri et détermination par l'OPIE au cours de l'hiver. Compte tenu de la variabilité interannuelle, les données ne seront qu'analysées au bout des trois années de relevés.

Suite à donner :

Continuer de réaliser le suivi et le piégeage sur les 4 stations pour l'année 2024 et obtenir les données relatives à la détermination des espèces.



Illustration 5 : Dispositif de piégeage à interception mis en place pour le suivi des coléoptères saproxyliques

numéro de passage	passage 1	passage 2	passage 3	passage 4	passage 5	passage 6	passage 7
date de relevé	12/05/2022	01/06/2023	16/06/2023	28/06/2023	13/07/2023	28/07/2023	18/08/2023

FCR 1 : « Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité »



*Evaluation des habitats de la réserve naturelle en vue de la réalisation des fiches habitats. L. Prunier
- CENB*

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F1.CS.1.1.1 : Réactualisation de la cartographie des habitats naturels et des fiches habitats.	100 %	

F1.CS.1.1.1	Réactualisation de la cartographie des habitats naturels et des fiches habitats
--------------------	--

Localisation :

Ensemble de la réserve

Contexte de l'action :

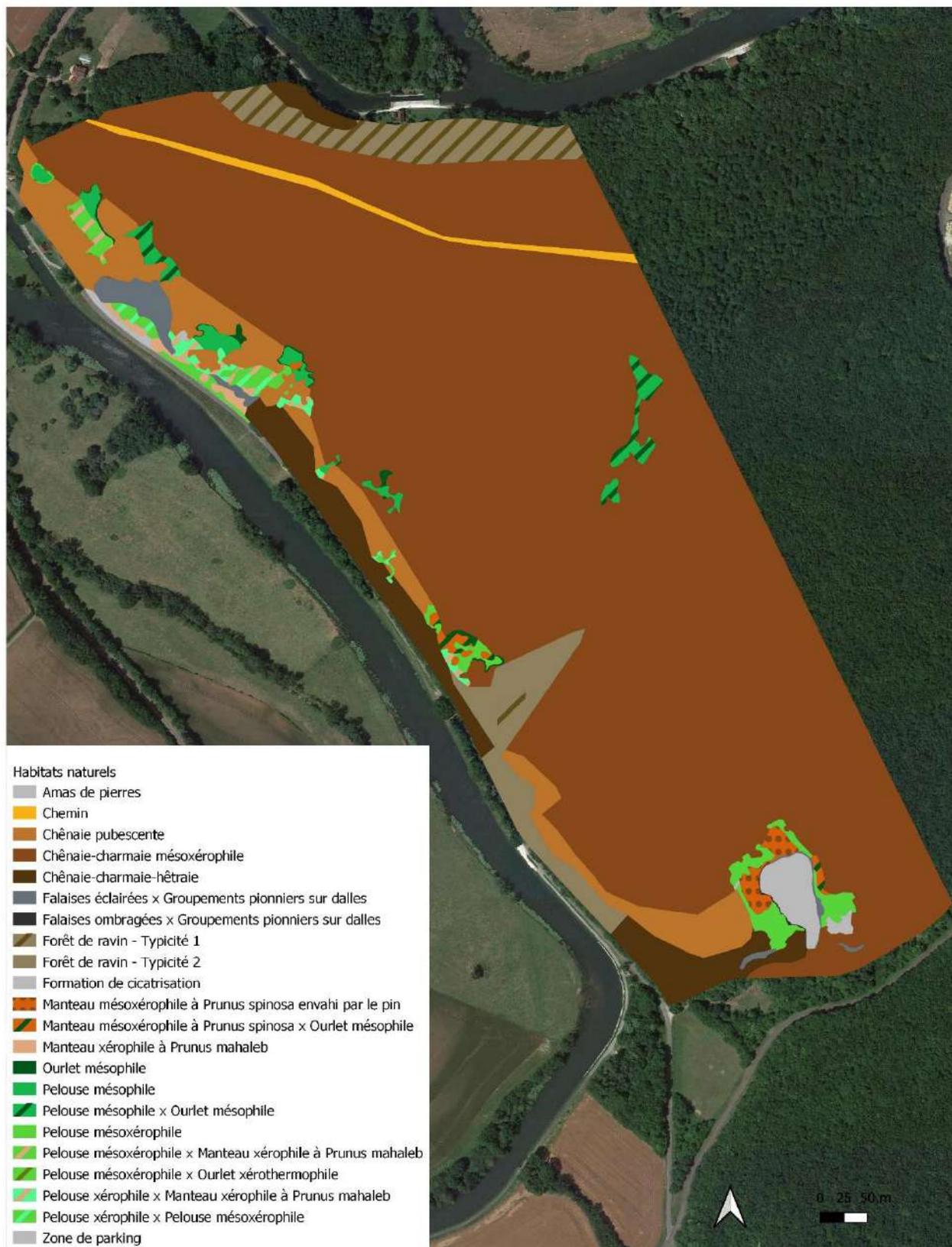
La cartographie des formations végétales a été actualisée en 2006 et numérisée sous SIG. Au sujet de la caractérisation des formations végétales (phytosociologie, appréciation de l'état de conservation), seules les pelouses ont été actualisées en 2013. Il était donc nécessaire de réaliser une cartographie des habitats naturels sur la réserve au regard de l'ancienneté des connaissances.

Actions réalisées en 2023 :

Le terrain de la cartographie des habitats a été fait en trois fois : le 8 et le 22 juin sur des journées complètes et le 7 juillet sur une demi-journée. Ensuite, les données ont été digitalisée sous SIG avec le logiciel QGIS. Enfin, les fiches habitats présentes dans le plan de gestion ont été réactualisées avec les nouvelles données.

La nouvelle cartographie d'habitats est ainsi réalisée dans son ensemble et un exemple de fiche est présentée ci-dessous.

Cartographie des habitats naturels de la Réserve naturelle nationale de Bois du Parc



Carte 5 : Cartographie des habitats naturels de la RNN de Bois du Parc

La Chênaie-Charmaie mésoxérophile

Phytosociologie :

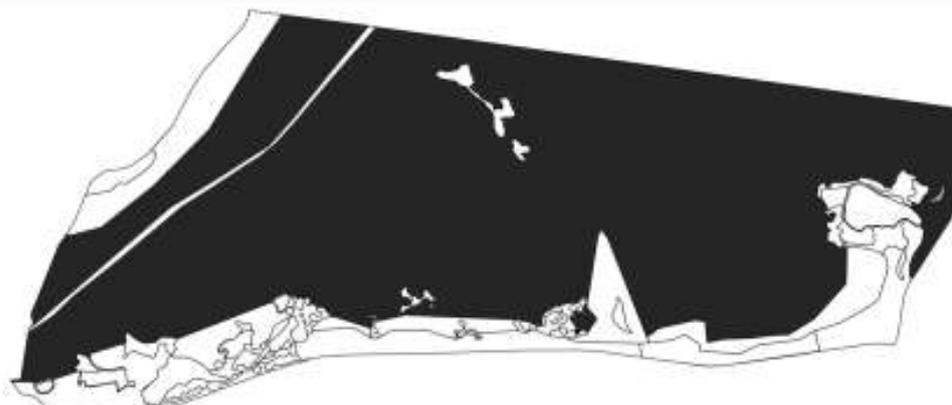
Code corine Biotope : 41.27

Alliance : *Carpinion betuli*

Code EUNIS : G1.A143

Association : *Scillo-carpinetum*

Code natura 2000 : /



Espèces principales

Caractéristiques de l'association

Potentilla sterilis
Ornithogalum pyrenaicum
Campanula trachelium
Ranunculus auricomus
Stallaria holostea
Scilla bifolia
Vinca minor

Strate arborescente

Quercus petraea
Carpinus betulus
Strate arbustive
Rosa arvensis
Acer campestre
Cornus mas
Ligustrum vulgare
Viburnum lantana
Daphne laureola
Crataegus monogyna

Strate herbacée

Brachypodium sylvaticum
Festuca heterophylla
Melica uniflora
Primula veris
Carex digitata
Poa nemoralis
Lamium galeabdolon
Vicia sepium
Viola reichenbachiana
Hedera helix

Commentaire

Occupant tout le plateau, la chênaie/charmaie est développée sur des sols de type calcosol à rendosol liés à l'épaisseur du sol. Celui-ci reste dans tous les cas faible et n'excède pas 15 à 20 cm. Nous sommes en présence d'un taillis sous futaie, peu élevé (8 à 10 m de hauteur) essentiellement constitué par le charme.

La strate arbustive est très fournie et reste très riche en espèces des manteaux préforestiers des *Prunetalia*. La strate herbacée est composée d'espèces mésoxérophiles à mésophiles qui, dans ces forêts claires, est toujours bien représentée. En fonction du sol, la chênaie/charmaie présente plusieurs faciès dont un thermophile en rebord de plateau faisant la transition avec la chênaie pubescente. Dans ce cas particulier, la forêt est très riche en espèces de pelouses mésophiles et en espèces d'ourlet du *Geranion sanguinei* - *Melittis melissophyllum*, *Vincetoxicum hirsutinaria*, *Helleborus foetidus*, *Polygonatum odoratum*, A cet endroit, les charmes sont fortement dépérissant.

Dynamique

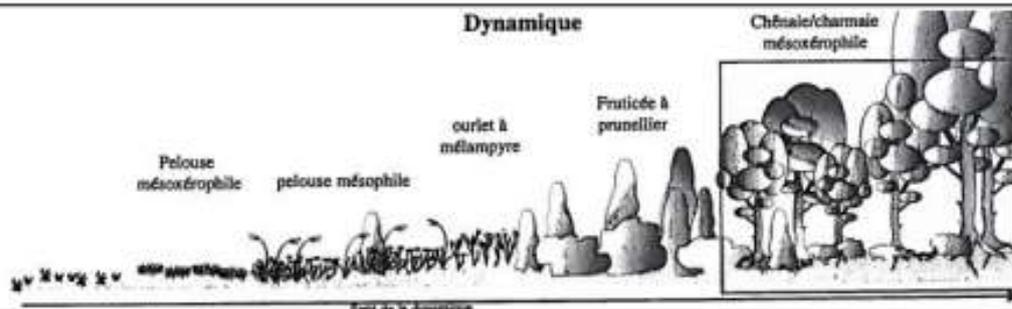


Illustration 6 : Exemple de fiche habitat pour la RNN du BDP.

FCR 2 : « Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics »



Vue de la carrière du Bois du Parc et des aménagements pédagogiques en place. L. Prunier – CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F2.PA.2.3.1 : Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site	100 %	
F2.PA.2.4.1 : Animation nature grand public	100 %	
F2.CI.2.1.2 : Maintenance des aménagements de découverte	100 %	

F2.PA.2.3.1	Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site
F2.PA.2.4.1	Animation nature grand public

Localisation :

L'ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Suite à l'attribution de financements complémentaires spécifiquement dédiés aux actions de sensibilisation et d'Education à l'Environnement et au Développement Durable, le Conservatoire en partenariat avec un guide nature, a proposé aux établissements scolaires et péri-scolaires les plus proches de la réserve de les accompagner dans la découverte de ses différents patrimoines.

En parallèle, comme chaque année, des animations à destination du grand public ont également été menées.

Actions réalisées en 2023 :

Pour ce qui est des animations à destination des publics scolaires et péri-scolaires, le tableur suivant détaille ces interventions.

Type de structures	Nombre de structures différentes	Nombre de classes concernées	Nombre d'interventions accompagnées par le CenB et/ou guide nature	Nbre de personnes concernées
Centres de Loisirs	0	0	0	0
Ecoles maternelles	0	0	0	0
Ecoles élémentaires	1	1	0	20 environ
Collèges	2	10	10	220 environ
Lycées	2	6	3	142
Raid UNSS	0	0	0	0
Enseignements supérieurs	4 lycées ou facultés	6	2	158
Total	9	23	15	540

Tableau 2 : Tableur bilan des animations réalisées sur la réserve pour le public scolaire.

Globalement, on constate une légère baisse de la fréquentation de la réserve par les scolaires, fréquentation qui reste cependant conséquente. La tendance déjà observée en 2022 semble se poursuivre en 2023 avec une baisse des écoles élémentaires et une hausse des collèges et lycées notamment.

Pour ce qui est des animations à destination du grand public, **7 animations** sur site ont été organisées. 4 ont été proposées largement à tous les publics alors que 3 ont été organisées à la demande de groupe déjà constitués, associations locales et centre pénitentiaire. Elles ont rassemblé au total **83 personnes**. Globalement, on note une baisse de la fréquentation pour ces animations proposées au grand public.



Illustration 7 : Photo d'une animation à destination des scolaires dans la carrière du Bois du Parc avec la classe de 4^{ème} du collège Albert Camus à Auxerre C.FOREST – CEN Bourgogne.

Suite à donner :

Le rapprochement avec les établissements scolaires et les instances en lien avec l'éducation nationale devrait se poursuivre tout comme les interventions devant les différents publics.

F2.CI.2.1.2	Gestion courante et mise en sécurité
--------------------	---

Localisation :

RNN de Bois du Parc, sentiers et barrières de la réserve.

Contexte de l'action :

Cette mesure consiste à réaliser au besoin les actions de maintenance des aménagements pédagogiques, des aménagements de sécurité (barrières, escaliers, lisses) sur l'ensemble du sentier de la Réserve Naturelle.

Actions réalisées en 2023 :

16 mai 2023 : réalisation d'un passage d'entretien notamment suite à la chute d'arbres sur le sentier.



Illustration 8 : Coupe et mise en dépôt d'arbres tombés en travers du sentier de découverte. G. Aubert - CENB



*Illustration 9 : Réparation des barrières le long du sentier d'interprétation de Bois du Parc.
G.Aubert - CENB.*

Une autre opération a consisté en la maintenance d'une partie des barrières de sécurité au sommet des falaises. Ces dernières, vieillissantes, nécessiteront un gros travail de réfection et/ou de remplacement à court terme. En 2023, nous avons procédé à la réparation de certains secteurs cassés.

Suite à donner :

Poursuivre cette action chaque année pour assurer un accueil et une mise en valeur des aménagements de découverte optimale.

FCR 3 : « Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire »

La réserve naturelle est majoritairement forestière, les bosquets occupent 95 % de sa surface alors que les milieux ouverts n'en couvrent que 5 %.

UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL À PRÉSERVER

DES ESPÈCES REMARQUABLES

Des organismes marins fossilisés en position de vie

Le récif corallien fossilisé présent sur la réserve naturelle regorge de fossiles de nombreux organismes marins en position de vie et sont notamment bien conservés : coraux, coquillages, algues, etc.

Photographie en gros plan © C. Forest - CEN Bourgogne

Polyplax en boule © M. Jouin - CEN Bourgogne

Racis à Diercks © C. Forest - CEN Bourgogne

Des espèces végétales rares ailleurs

Trois espèces végétales observées récemment sur la réserve naturelle sont protégées.

Sida de Paris © R. Desbrosses

Liseron des mers Caraïbiques © C. Doucet - CEN Bourgogne

Le Sida de Paris et le Liseron des mers Caraïbiques ont des affinités géographiques sur la réserve naturelle alors qu'ils sont particulièrement rares ailleurs dans la région, en raison de très fortes exigences écologiques.

Aster de Fontainebleau © C. Doucet - CEN Bourgogne

Des espèces animales menacées

Beaucoup d'espèces animales fréquentant la réserve naturelle sont liées aux milieux chauds et secs ou aux bosquets. Ce sont des insectes (cicadiques, scutelles, papillons, coléoptères...), des reptiles ou encore des oiseaux. Un nombre conséquent de ces animaux est considéré comme menacé de disparition à l'échelle régionale ou nationale.

Falcon pèlerin © Pixabay

Azuré du serpolet © G. Doucet - CEN Bourgogne

Crotale vipère © G. Stugnot

Extrait du plan de gestion synthétique de la réserve naturelle du Bois du Parc – CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F3.MS.3.1.1 : Suivi du projet et des aménagements de la maison éclusière	0 %	Le projet de la maison n'a pas pu être suivi cette année et a été mis en attente.
F3.CC.3.2.2 : Création d'un outil moderne de vulgarisation du plan de gestion	100%	Le contenu reste à finaliser sur 2024 pour permettre sa diffusion au cours de cette même année

<p>F3.CC.3.2.1</p>	<p>Création d'un outil moderne de vulgarisation du plan de gestion</p>
---------------------------	---

Localisation :

L'ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Le nouveau plan de gestion de la réserve naturelle pour la période 2022-2031 est un document conséquent de plus de 200 pages. La simplification de ce document pour une meilleure appropriation des enjeux de la réserve par l'ensemble des partenaires s'avère alors indispensable.

Actions réalisées en 2023 :

En 2023, il a été décidé de proposer dans un 1^{er} temps un document imprimable simplifié du plan de gestion, appelé plan de gestion synthétique. Le chemin de fer a été défini, les contenus rédigés et une 1^{ère} maquette a été conçue. Elle est composée de 12 pages et respecte la nouvelle charte graphique de Réserve Naturelle de France.

La finalisation de ce document et sa validation sont programmées pour le 1^{er} trimestre 2024.

Suite à donner :

Finalisation du plan de gestion synthétique en version imprimable.

Réflexion pour la création d'une version numérique, plus interactive, de cette version simplifiée du plan de gestion.

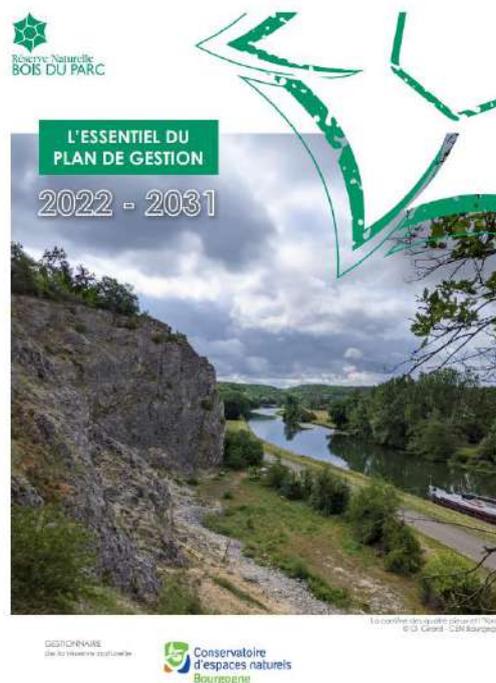


Illustration 10 : Première de couverture du plan de gestion synthétique de la réserve.

FCR 4 : « Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle »



Comité consultatif de gestion de 2022 à Mailly-le-Château. M. Jouve – CENB

Opération	Taux de réalisation	Remarques
F4.EI.0.1 : rédaction des rapports d'activités et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion	100 %	
F4.EI.4.1.1 : Finalisation des tableaux de bords	80 %	Finalisation des indicateurs et du tableau de bord prévus pour 2024.
F4.MS.4.2.2 : Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle	100 %	
F4.MS.4.4.1 : participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB	0%	
F4.SP.4.4.1 : surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatations des infractions	10%	Achat d'un piège photo.
F4.MS.4.2.1 : Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle et veille à la cohérence des programmes territoriaux	100%	

F4.EI.0.1	Rédaction des rapports d'activités et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion
------------------	---

Localisation :

Tenue du Comité Consultatif de Gestion en mairie de Mailly-le-Château.

Descriptif de l'action :

Cette action est primordiale, elle englobe la réunion du comité consultatif de gestion, l'instance de gouvernance de la réserve naturelle mais aussi le temps dédié à la rédaction du rapport d'activités, le bilan financier et la proposition de programmation.

Actions réalisées en 2023 :

Un rapport d'activités et un bilan financier ont été rédigés pour l'année 2023, il constitue ce présent document.

Ces rapports seront présentés en comité consultatif de gestion le 27 mars 2024 en mairie de Mailly-le-Château. Une proposition de programmation pour l'année 2024 sera également présentée.

Suite à donner :

Réaliser le rapport d'activité et le bilan financier tous les ans et clôturer cette action par un comité consultatif de gestion annuel.

Localisation :

Ensemble de la réserve et du département de l'Yonne.

Descriptif de l'action :

L'année 2023 a également été marquée par le changement de base de données naturalistes avec l'ouverture d'une base de données type Géonature. Développée par le Parc national des Écrins, en partenariat avec les autres parcs nationaux, c'est un outil open source, comprenant une application web et mobile, dédiée à la saisie, la gestion et la diffusion des données faune, flore et habitat.

Actions réalisées en 2023 :

La finalisation du plan de gestion de la Réserve et des tableaux de bords a demandé en début d'année 2023 des relectures par l'ensemble des institutions notamment le passage en CSRPN et à la DREAL pour les diverses validations.

En 2023, un nouveau serveur est acquis pour héberger les bases Area et Geonature du CENB. Le déploiement de Geonature sur ce serveur se fait grâce au support technique de l'équipe de développeurs de Geonature et du réseau RNF, qui offre un accompagnement pour l'installation de l'outil.

Les principales phases de déploiement, réalisées entre juillet et novembre 2023, sont les suivantes :

- installation sur serveur de l'instance Geonature pour la saisie, consultation et export de données,
- installation de Taxhub pour la gestion de la taxonomie à partir de Taxref,
- installation de Usershub pour la gestion des utilisateurs et de leur droit,
- installation des différents modules (synthèse, tableau de bord, import, saisie de donnée protocolée),
- test d'import de données dans la synthèse,
- développement de formulaires de saisie pour les données protocolées, en phase de test pour 2023,
- test de saisie de données dans l'application mobile Occtax.

Suite à donner :

Fin 2023, l'outil est opérationnel pour la saisie de données courantes, les formulaires de saisie pour les données protocolées sont encore en cours de développement. Cette action se poursuivra donc en 2024.



Illustration 11 : Capture d'écran du site Geonature utilisé par le CEN

F4.MS.4.2.1	Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle et veille à la cohérence des programmes territoriaux
--------------------	--

Localisation :

Ensemble de la réserve naturelle et son territoire.

Descriptif de l'action :

Cette action englobe plusieurs tâches de gestion courante nécessaires et incontournables au fonctionnement d'une réserve naturelle.

Actions réalisées en 2023 :

Cette action est assurée intégralement par l'organisme gestionnaire. Elle comprend les missions suivantes :

- Les réponses aux sollicitations concernant la réserve naturelle aussi bien mails que téléphoniques (demande d'accès, réglementation, information, participation aux sorties);
- Les communications informelles auprès des différents réseaux et acteurs du territoire (Fédération Française de Randonnée, structure animatrice du site natura 2000, Offices de tourisme, hébergeurs...),
- Le temps dédié au fonctionnement des locaux de l'antenne icaunaise du CEN hébergeant les bureaux de la réserve naturelle (déménagements, ménages, entretien des locaux, relation avec la ville d'Avallon propriétaire),
- Le temps dédié à l'entretien des véhicules,
- Pointage des factures et lien avec le service administratif et les services supports (équipe technique, Pôle communication).

Suite à donner :

La gestion courante de la réserve naturelle est une opération essentielle qu'il est parfois difficile d'évaluer en termes de temps dans la programmation.

Localisation :

Ensemble de la réserve naturelle et son territoire.

Descriptif de l'action :

Cette action est également primordiale, elle a pour objet d'assurer le coût et la gestion du fonctionnement administratif et financier de la Réserve Naturelle.

Actions réalisées en 2023 :

Cette action est principalement assurée par le service administratif et la direction du CEN. Cette opération se divise en différentes missions :

- La programmation financière et technique annuelle en cohérence avec le plan de gestion,
- Les demandes et les suivis des demandes de financements, le suivi des commandes et des prestations, le suivi des factures.

Cette opération comporte également les charges de fonctionnement de gestion de la réserve naturelle (locaux, voitures, charges variables, charges fixes).

Suite à donner :

Le coût et la gestion des charges administratives de la réserve naturelle constituent une action à renouveler tous les ans.

F4.SP.4.4.1	Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatation des infractions
--------------------	---

Localisation :

Ensemble de la réserve naturelle.

Descriptif de l'action :

Ces deux actions sont liées. La première assure le lien avec l'Office Français de la Biodiversité qui a des compétences en Police de l'environnement et le groupe nature de la MISEN (Mission Interservices de l'Eau et de la Nature) dans son rôle notamment de coordination de police administrative et judiciaire. Les agents du CEN n'étant pas commissionnés, la participation à cette instance et le lien développé avec l'OFB permet de faire reconnaître la réserve naturelle comme lieu incontournable à intégrer aux plans de contrôle.

En parallèle, des actions de surveillance continuent à être opérées au sein de la réserve naturelle afin de veiller à ce que la réglementation propre au décret ministériel du 30 août 1979 soit respectée.

Actions réalisées en 2023 :

Ces deux actions sont liées mais n'ont pas pu être réalisées pour l'année 2023 par manque de temps et de disponibilité d'ETP sur la réserve.

L'achat d'un nouveau piège photo a été réalisé en 2023 afin de subvenir aux besoins de surveillance et de suivi sur la réserve.

De simples infractions ont été relevées en 2023 mais n'ont pas données lieu à des procédures :

- Cueillette de végétaux.
- Tir à l'arc sur la réserve.

Suite à donner :

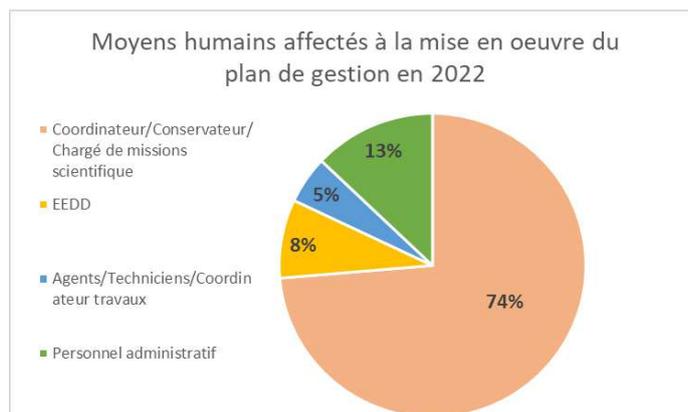
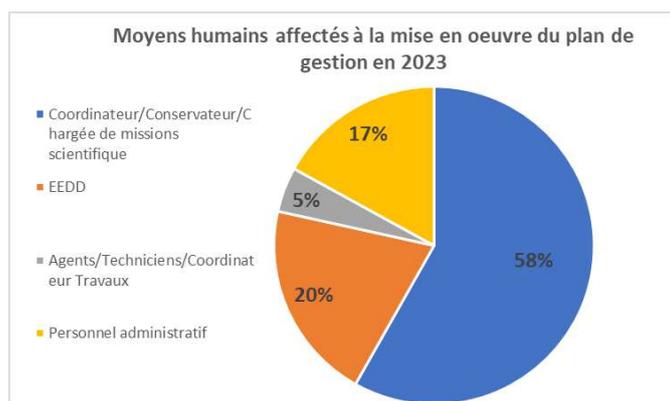
Remettre en place pleinement ces deux opérations afin d'assurer le bon respect de la réglementation en vigueur sur cet espace naturel protégé.

Moyens humains et financiers

Financeurs des différentes opérations :

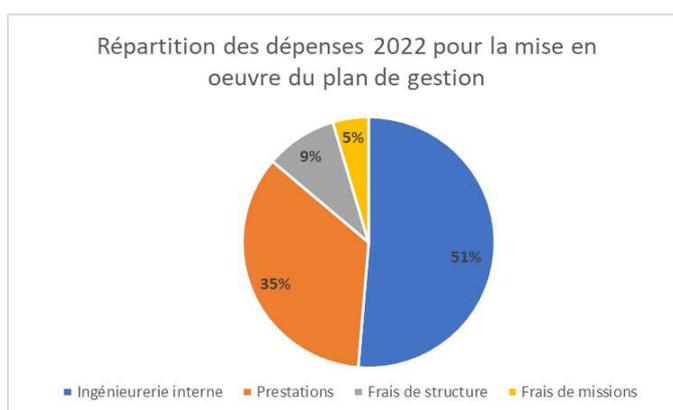


Le temps dédié par le gestionnaire de la RNN peut être décomposé de la manière suivante :



Près de 125 jours de travail ont été déployés pour la mise en œuvre du plan de gestion, soit 0,7 ETP environ. Cela s'explique par le fait que 2023 a été une année de transition au niveau du poste de Conservateur mais aussi une année de déploiement d'actions importantes pour le nouveau plan de gestion (action d'éco-pastoralisme, d'animations et d'outils de valorisation).

En comparaison par rapport à l'année 2022, cette année a vu une augmentation significative du temps dédié aux missions d'éducation à l'environnement et au développement durable. Les autres postes dédiés aux missions sur la RNN restent assez stables en proportion.



Les proportions restent inchangées en termes de répartition des dépenses. On peut toutefois noter un maintien de la baisse des frais de missions dû à une territorialisation du personnel plus importante cette année 2023 réduisant ainsi les coûts de transport.

Concernant la répartition des financeurs, il est à noter pour cette année 2023, le cofinancement des opérations par les Fonds Européens FEDER est de nouveau effectif. La dotation de la DREAL BFC a permis de maintenir un niveau de mise en œuvre d'opérations correct.

Concernant le bilan financier des opérations conduites au sein de la réserve naturelle en 2023, le financement s'élève à **90 422 euros concernant la gestion de la réserve.**

Concernant la gestion de la réserve, les moyens financiers se répartissent de la manière suivante selon les objectifs du plan de gestion :

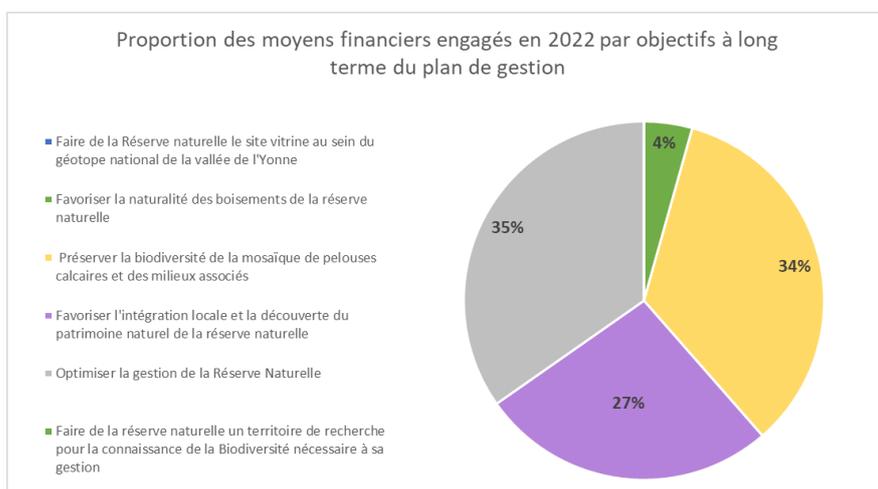
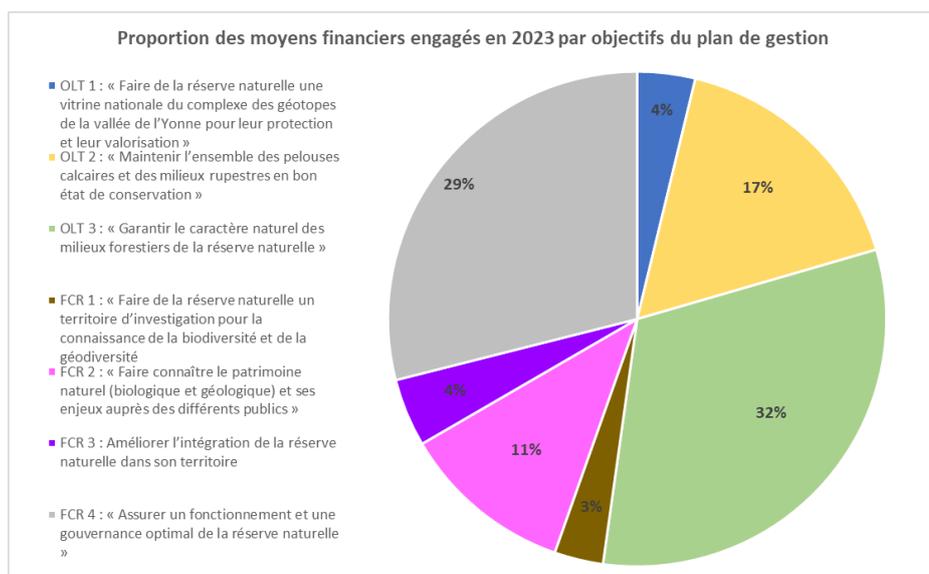


Tableau financier 2023

Tableau en cours de construction au moment de la rédaction du rapport d'activités celui-ci sera présentée lors de la réunion du Comité consultatif de gestion le 27 mars 2024.

Budget prévisionnel 2024

Programmation 2024 Réservesnaturelle nationale de Bois du Parc										
Code PAQ	Précision	Action	Total Charges Salariales	TOTAL DES DEPENSES	total Frais de Missions	frais des structures	cout action	FEDER	DREAL RNN Bois du Parc	
									% Intervention	Total Participation
1.1.1.	L_Suivis	01CS01/01CS02/01CS03	1 201,02 €	- €	- €	221,60 €	1 422,62 €	696,95 €	51,01%	725,67 €
	L_Suivis	02.CS.0.3/02.CS.0.5/02.CS.0.7/02.CS.0.8	7 119,93 €	- €	- €	1 329,61 €	8 449,54 €	4 085,79 €	51,64%	4 363,75 €
	L_Suivis	03.CS.0.2 et 03.CS.0.4	5 399,84 €	15 000,00 €	546,00 €	997,21 €	21 943,05 €	3 171,03 €	85,55%	18 772,02 €
	L_Suivis	F1.CS.0.2/F1.CS.0.3/F1.CS.1.1.3/F1. IP.1.2.1	1 501,27 €	- €	- €	277,00 €	1 778,27 €	871,18 €	51,01%	907,09 €
1.3.2	A_Coordination_et_concertation	01.MS.1.5.1 Participation aux instances nationales et des tête de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique	1 501,27 €	- €	- €	277,00 €	1 778,27 €	871,18 €	51,01%	907,09 €
	A_Coordination_et_concertation	F4.EI.0.1/F4.EI.4.1.1/F4.EI.4.1.3/F4.MS.4.2.1/F4.MS.4.4.1/F4.SP.4.4.1	17 591,37 €	- €	- €	2 825,43 €	20 416,80 €	10 016,79 €	50,94%	10 400,00 €
	A_Coordination_et_concertation	F4.MS.4.2.2 Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle	- €	7 529,00 €	4 228,92 €	- €	11 757,92 €	0	100,00%	11 757,92 €
	A_Coordination_et_concertation	01.MS.0.1 Accompagnement des services de l'état dans la mise en œuvre d'outils de protection des géosites de la vallée de l'Yonne	1 201,02 €	- €	- €	221,60 €	1 422,62 €	696,95 €	51,01%	725,67 €
1.3.3	D_Expertise_et_conseil	01.EI.1.1.1 Etude sur les systèmes de protections actuelles et les besoins de protections futures	4 168,32 €	- €	- €	664,81 €	4 833,13 €	2 450,80 €	49,29%	2 382,33 €
	E_Travaux_de_restaurat	02.IP.2.2.1 Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin	1 572,89 €	- €	65,00 €	277,00 €	1 914,89 €	891,68 €	53,43%	1 023,22 €
1.4.2	M_Création_et_maintenance_infr	01.CI.1.2.1 Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation	3 914,04 €	2 500,00 €	- €	554,01 €	6 968,04 €	2 274,05 €	67,36%	4 694,00 €
	L_Création_supports_communic	03.CI.3.5.2/03.CI.3.5.1	3 455,71 €	2 000,00 €	- €	498,61 €	5 954,31 €	2 080,20 €	65,06%	3 874,11 €
1.4.3	K_Accueil_public_et_animations	F2.PA.2.4.1/F2.PA.2.3.1/F2.EI.2.1.1/F2.CS.0.3/F2.MS.2.3.1/F2.CC.2.3.1+fin de PG synthétique	11 024,05 €	2 500,00 €	- €	1 662,02 €	15 186,07 €	6 771,99 €	55,41%	8 414,08 €
	L_Création_supports_communic	F3.CC.3.2.1 rédaction et diffusion de l'Echo des coraux, lettre d'information de la réserve naturelle	1 372,34 €	400,00 €	- €	221,60 €	1 993,94 €	839,59 €	57,89%	1 154,35 €
			61 023,06 €	29 929,00 €	4 839,92 €	10 027,51 €	105 819,49 €	35 718,18 €	66,25%	70 101,31 €
Plan de financement							Montant Base éligible DREAL	FEDER	DREAL	
							105 819,49 €	35 718,18 €	66,25%	70 101,31 €

Annexe 1 : Tableaux de bord de l'arborescence du plan de gestion

Enjeu	Etat de l'enjeu	Vision long terme								
		Objectif à long terme	Attendu/Etat souhaité	Indicateur d'état	Métrique	Code action	ACTION	Priorité		
Complexe du récif corallien de la vallée de l'Yonne (RN et sites hors RN de Mailly-le-château à Châtel-censoir)	Bon état de conservation global	OLT 1 : Faire de la Réserve Naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée l'Yonne pour leur protection et leur valorisation	Intégrité des affleurements naturels et artificiels en RN	absence de dégradations (infractions)	nombre et types de dégradations	O1.CS.0.1	suivi des dégradations/infractions	1		
			Conservation de l'information in situ en RN et hors RN	accessibilité au divers géosites ouvert au public	nombre de géosites accessibles	O1.CS.0.2	suivi photographique des affleurements	1		
				lisibilité en toute sécurité des différents compartiments du complexe récifale	nombre de photos Evolution des affleurements	O1.CS.0.3	suivi des outils pédagogiques in situ et ex situ expliquant le complexe récifal	1		
			Conservation de l'information ex situ en RN	protection des objets géologiques issus des purges de sécurisation	Nombre et types de fossiles répertoriés, classés et mise en collection	O1.CS.0.4	suivi d'une collection	2		
			l'intégralité du complexe récifal de la vallée de l'Yonne est sous statut de protection	l'ensemble des géosites de la vallée est préservé	Nombre d'APPG et surface concernée	O1.MS.0.1	Accompagnement des services de l'état dans la mise en œuvre d'outils de protection des géosites de la vallée de l'Yonne	1		
		STRATEGIE D'ACTION							OPERATIONS ET ACTIONS	
		Facteurs d'influence/pressions	Code	Objectifs opérationnels	Réponse attendue	Indicateurs de réponse	métrique	CODE	Intitulé	Priorité
		<i>Menaces anthropiques : prélèvement de fossiles / dégradation</i>	OOP1.1	Assurer une protection des objets géologiques et des géosites du complexe	Absence de prélèvements illégaux	amélioration et multiplication des systèmes de protection	Nombre d'objets protégés ex situ	O1.IP.1.1.1	Création d'une collection : protection ex situ de certains objets géologiques en partenariat avec l'UB	2
							Nbre de système amélioré / surface / Nombre de nouveaux systèmes	O1.EI.1.1.1	Etude sur les systèmes de protections actuelles et les besoins de protections futures	1
			OOP1.2	Remplacer les fossiles (objets géologiques majeurs) sur les supports pédagogiques	Absence de prélèvements illégaux et de dégradation matériel	remplacement intégrale de tous les objets géologiques sur les supports pédagogiques par des moulages	Nombre d'objets géologiques dérobés	O1.CI.1.2.1	Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation	1
							Nombre de remplacements par moulage/nouveaux objets installés et sécurisés			
		<i>Absence de lisibilité des affleurements en RN : dynamique de végétation naturelle</i>	OOP1.3	Limiter la dynamique de végétation sur les sites aménagés pour l'accueil du public au sein de la RN	visibilité et lisibilité des objets géologiques	évolution des ligneux en pieds de parois et au sein des parois	m ² de parois dégagés/m ² de parois à dégager (y compris végétation au sol)	O1.IP.1.3.1	Elimination sélective de la végétation au sein de la carrière des Quatre Pieux et de Bois du Parc	1
		<i>Facteurs naturels : érosion et augmentation de la dangerosité du site</i>	OOP1.4	Sécuriser efficacement la carrière de Bois du Parc en lien avec l'accueil du public	Bonne condition d'accueil du public en toute sécurité la sécurisation et l'entretien des dispositifs de sécurité au sein d'un géosite sont des prérequis fondamentaux à sa mise en valeur	réalisation des purges de sécurité	Nombre de purges/vérification tous les 5 ans	O1.IP.1.4.1	Réalisation de purges de sécurisation des parois au sein de la carrière du Bois du Parc	1
						vérification et remplacement des aménagements de sécurisation	vérification des aménagements tous les deux ans / ml de clôture de protection au dessus de la carrière du Bois du Parc	O1.IP.1.4.2	Réfection du système de clôture autour de la carrière de Bois du parc en haut de falaises	2
		<i>facteurs culturels : désintérêt pour les géosciences</i>	OOP1.5	Faire connaître le patrimoine géologique exceptionnel de la réserve naturelle vers l'extérieur	Un pourcentage plus important de la population locale à connaissance de ce complexe récifal	évolution du nombre de personnes connaissant l'intérêt du site		O1.CC.1.5.1	Mettre en œuvre des actions de communication dans les médias départementaux, régionaux et nationaux	2
reconnaissance au sein des géologues et des gestionnaires de sites naturels	évolution de la participation et des contributions dans les instances nationales du patrimoine géologique					nombre de participation dans les instances nationales du patrimoine géologiques	O1.MS.1.5.1			

Enjeu	Etat de l'enjeu	Vision Long terme							
Les habitats de pelouses calcaires et de milieux rupestres de la réserve naturelle et les espèces à enjeu associées (Flore vasculaire : <i>Stipa gallica</i> , <i>Convolvulus cantabrica</i> Bryoflore : <i>Gymnostomum viridulum</i> , <i>Ptychostomum compactum</i> , <i>Southbya nigrella</i> Oiseaux : <i>Lullula arborea</i> , <i>Falco peregrinus</i> Reptiles : <i>Vipera aspis</i> Lépidoptères : <i>Arethusa arethusana</i> , <i>Hipparchia genava</i> , <i>Phengaris arion</i> , <i>Erebia aethiops</i> , <i>Rhagades pruni</i> , <i>Satyrion spini</i> , <i>Zygaena loti</i> Orthoptères : <i>Oedipoda germanica</i> , <i>Decticus verrucivorus</i> Syrphes : <i>Eumerus clavatus</i> , <i>Eumerus uncipes</i> Arachnides : <i>Eresus kollari</i> , <i>Hogna radiata</i> , <i>Philaeus chrysops</i> Malacofaune : <i>Obscurella conica</i> Chiroptères : <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> , <i>Eptesicus serotinus</i> , <i>Myotis myotis</i> , <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Les pelouses calcaires sont en bon état de conservation Manque de données pour les milieux rupestres	Objectif à long terme	Attendu/Etat souhaité	Indicateur	Métrique	Code action	ACTION	Priorité	
			OLT 2 : maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation	Les milieux ouverts thermophiles sont en bon état de conservation et fonctionnels	Evolution de la surface	surface (ha)	O2.CS.0.1	Evaluation de l'état de conservation des pelouses clacaires selon la méthode mise en œuvre en 2019	1
					Evolution du morcellement	Morcellement moyen			
					Evolution de la présence d'espèces d'ourlet	% esp. d'ourlet de la liste			
					Evolution de la présence d'espèces rudérales	% esp. rudérales de la liste			
					Evolution de la présence d'EEE	Nb d'EEE	O2.CS.0.2	Suivi des cortèges d'Orthoptères comme indicateur de la structure des milieux ouverts (méthode Chron'orthoptère)	2
					Evolution des cortèges d'Orthoptères	abondance des espèce spécialistes des pelouses/abondance totale = indicateur des spécialistes abondance des espèces d'ourlet et fourrés/abondance totale=indicateur d'ourlification			
					Evolution des cortèges des papillons de jour inféodés aux pelouses calcaires et aux ourlets	Indicateurs de tendance/ corrélation avec des facteurs limitant	O2.CS.0.3	Suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés par la mise en place d'un STERF "gestionnaire"	1
					Evolution de la fonge au sein des pelouses	nbr d'espèces caractéristiques	O2.CS.0.4	Application du protocole CHIEGD Fungi	2
					Evolution des populations des espèces à responsabilité	Aire de présence, nombre de stations, effectifs	O2.CS.0.5	Suivi de la dynamique populationnelle du Liseron des monts Cantabriques	1
O2.CS.0.6	Suivi de la dynamique populationnelle du Stipe de France	1							
O2.CS.0.7	Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Artheusana arethusa, Hipparchia genava)	1							
Les milieux rupestres sont en bon état de conservation et fonctionnels	Le couple de Faucon pèlerin se reproduit au sein de la RN	Présence/absence d'un couple nicheur annuel ; nombre de jeunes à l'envol	O2.CS.0.8	Suivi de la nidification du Faucon pèlerin	1				
	Bon état de conservation des falaises	indicateurs et métriques à définir en cours de PG	O2.CS.0.9	Evaluation de l'état de conservation des milieux de falaises (soumis à la pratique de l'escalade et hors pratique de l'escalade)	2				
STRATEGIE D'ACTION							OPERATIONS ET ACTIONS		
Facteurs d'influence	Code	Objectifs opérationnels	Réponse Attendue	Indicateur de réponse	métrique	CODE	Intitulé	Priorité	
risques naturels : dynamique de végétation, ancienne plantation et semis de résineux	OOP2.1	Entretien et restaurer ponctuellement les milieux ouverts	entretien de 1,8 hectares de pelouses calcaires et de lisières avec des modalités de gestion conservatoire diversifiées	Evolution du niveau d'entretien des pelouses (pâturage ou fauche)	ha entretenus	O2.EI.2.1.1	Rédaction d'un plan de pâturage	1	
				Evolution de la pression pastorale le cas échéant	indicateur impact sur la strate ligneuse indicateur de consommation de la strate herbacée	O2.IP.2.1.1	Entretien des pelouses mésophiles et mésoxérophiles par pâturage ou entretien mécanique	1	
				Evolution du respect des principes d'écopastoralisme	nbre de réception de chantier, nbre de réserves face au cahier des charges	O2.CS.2.1.2	Suivi de l'impact du pâturage par la méthode du CENB le cas échéant (Dandoueau, 2016)	1	
				Dynamique d'ourlification	% de recouvrement des espèces d'ourlets sur l'ensemble des placettes suivis; comparaisons placettes de suivis, placettes témoins	O2.CS.2.1.3	Suivi de l'entreprise d'éco-pâturage et réception des chantiers	1	
				Dynamique prairiale	% de recouvrement des espèces prairiales sur l'ensemble des placettes de suivis; comparaisons placettes de suivis, placettes témoins		Suivi des travaux d'entretien des pelouses (poursuite du suivi du troisième plan de gestion (CS6))	1	
				Dynamique ligneuse	comparaison Nbre de tiges année n/année n+9 : comparaison placettes de suivis, placettes témoins				
				restauration de 1200 m² de pelouses sommitales	Niveau de restauration des pelouses	m² restaurés	O2.IP.2.1.2	Restauration de la pelouse sommitale autour de la carrière de Bois du parc par coupe des Pins	1
				entretien des pelouses xérophiles	Niveau de restauration des pelouses xérophiles	ha restaurés	O2.IP.2.1.3	Intervention mécanique (bûcheronnage ou débroussaillage avec export) concernant les pelouses xérophiles	3
				entretien différencié des lisières	Niveau d'entretien différencié	ml entretenu	O2.IP.2.1.4	Gestion différenciée des lisières forestières pour limiter l'apport de matière organique sur les pelouses et optimiser les écotones que constituent les ourlets	2
				Menaces anthropiques : dérangement/arrachage/piétinement	OOP2.2	Maintenir les dispositifs de quiétude en milieux rupestres	maintien du couple nicheur de Faucon pèlerin	Assurer la quiétude et le non dérangement nécessaire à la nidification	fait/pas fait
OOP2.3	Connaître la pression liée à l'escalade	aintien d'une fréquentation compatible avec les enjeux des milieux rupestres	Evolution des effectifs de grimpeurs		Nombre de grimpeurs/tendance	O2.IP.2.3.1	Implantation d'un éco-compteur au niveau de l'accès aux falaises	1	
Manque de connaissance	OOP2.4	Connaître les enjeux floristiques et bryologiques des falaises	amélioration de la connaissance des enjeux floristiques et bryologiques sur falaise	Découverte et localisation de nouveaux enjeux	Nbre d'espèces Nouveaux enjeux	O2.CS.2.4.1	Inventaire de la flore vasculaire et des bryophytes sur paroi (falaises naturelles et carrières <i>pro parte</i>)	1	

Enjeu	Etat de l'enjeu	Vision Long terme									
		Objectif à long terme	Attendu/Etat souhaité	Indicateur	Métrique	Code action	ACTION	Priorité			
Les milieux forestiers et les espèces à enjeux associées (<u>Avifaune</u> : <i>Pyrrhula pyrrhula</i> <u>Rhopalocères</u> : <i>Minois dryas</i> <u>Chiroptères</u> : <i>Barbastella barbastellus</i> , <i>Myotis myotis</i> , <i>Myotis nattereri</i> <u>Orthoptères</u> : <i>Isophya pyrenaica</i> <u>Coléoptères</u> : <i>Rhopitropis oxycantha</i> , <i>Acalles camelus</i> , <i>Schizotus pectinicornis</i> <u>Syrphe</u> : <i>Callicera macquarti</i> , <i>Ferdinandea ruficornis</i> , <i>Rhingia rostrata</i> <u>malacofaune</u> : <i>Obscurella conica</i> , <i>Testacella halitidea</i>)	forêt ancienne mais peu mûre	OLT3 : Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la RN	Forêt mûre en libre évolution	évolution de la composition du peuplement (Bois vivant)	essence en m3/ha et par catégorie	03.CS.0.1	Mise en œuvre du cycle 3 du Protocole de Suivi dendrométrique des réserves forestières	1			
					évolution de la structure du peuplement des arbres vivants				densité de tiges, surface terrière, volume par catégorie : Perchis, Petit Bois, Bois moyen, Gros bois, Très gros Bois		
					évolution du bois mort sur pied				Volume sur pied <30 cm de diam, Volume sur pied>30 cm de diam		
					évolution du bois mort au sol				Volume au sol <30 cm de diam, Volume au sol>30 cm de diam		
					évolution de la structure du bois mort				Volume à l'ha (m3/ha) par classe de diamètre		
					évolution du ratio bois mort/volume totale				volume de bois mort (m3/ha)/volume bois total(m3/ha)		
					évolution de la répartition des volumes de bois mort par espèces				volume en m3/ha par essence		
					évolution de régénération				densité de tiges à l'ha par essence		
					évolution des dendromicrohabitats				diversification de la nature des dendromicrohabitats et comparaison densité à l'ha selon la nature		
					évaluation des différents indicateurs ci-dessus				notes et rendu radar pour chaque compartiment évalué	03.CS.0.2	Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers à l'aide des données PSDRF (protocole standardisé RNE)
Intégrité écologique des habitats forestiers et évolution	comparaison des données anciennes et nouvelles % d'intégrité écologique	03.CS.0.3	évaluation de l'intégrité écologique des habitats forestiers par la méthode Syrph The Net	1							
Indicateurs saproxyliques "SAPROX"	fonctionnalité élevée, Nombre d'espèces avec indices de patrimonialité élevée	03.CS.0.4	réactualisation des inventaires des coléoptères saproxyliques et carabidaeae	1							
évolution des paysages sonores	Nombre d'espèces décelées aux enregistrements/Indice d'activité	03.CS.0.5	mise en place d'un suivi long terme de la biophonie des forêts de la réserve naturelle	2							
STRATÉGIE D'ACTION											
Facteurs d'influence			Code	Objectifs opérationnels	Réponse Attendue	Indicateur de réponse	métrique	CODE	OPÉRATIONS ET ACTIONS	Intitulé	Priorité
Lacune de dispositifs de surveillance dans le cadre de la libre évolution et du changement climatique	OOP3.1	Caractériser les capacités d'accueil avifaunistiques des milieux forestiers de la réserve naturelle	maintien des capacités d'accueil des populations d'oiseaux	évolution de la capacité d'accueil des oiseaux forestiers	ratio espèces forestières/espèces totales, indice d'abondance des picidés	03.CS.3.1.1	Suivi des cortèges d'oiseaux forestiers par plan quadril	1			
			renseignements des capacités d'accueil d'espèces avifaunistiques en déclin	évolution des population de pouillots en déclin au niveau régional	Nombre d'individus nicheurs	03.CS.3.1.2	Caractérisation des populations de Pouillots (Pouillot siffleur, Pouillot de Bonelli, Pouillot fitis)	3			
		OOP3.2	Caractériser plus finement les sols forestiers de la RN	accroissement de la connaissance sur la nature des sols de la réserve naturelle	mieux caractériser les sols forestiers de la RN spatialement	réalisé/non réalisé	03.CS.3.2.1	Caractérisation pédologique des sols forestiers	2		
				renseigner les capacités d'accueil de la faune du sol	diversité spécifique et Biomasse	indice de diversité spécifique	03.CS.3.2.2	Mise en œuvre d'une étude de la faune du sol	2		
		OOP3.3	Mettre à jour les connaissances des cortèges fongiques forestiers	actualisation des données	évolution de la connaissance sur ce groupe indicateur	nombre d'espèces par rapport aux données anciennes	03.CS.3.3.1	réactualisation des données Fonge en forêt	2		
				qualification d'enjeux potentiels	définition d'espèces à enjeux	nombre d'espèces à enjeux et localisation					
		OOP3.4	Améliorer la définition des enjeux des habitats forestiers plus patrimoniaux	qualification d'enjeux potentiels concernant les rhopalocères des forêts claires (Chênaies pubescentes)	détection de <i>Minois dryas</i> et <i>Lycaena alciphron</i>	présence/absence, caractérisation des station et données d'autochtonies	03.CS.3.4.1	Inventaires des populations de rhopalocères forestiers, notamment au sein des chênaies pubescentes en limite de milieux ouverts	3		
				qualification d'enjeux potentiels concernant les bryophytes	définition d'enjeux bryologiques potentiels dans les forêts de ravins	Nombre d'espèces à enjeu	03.CS.3.4.2	Complément d'inventaire bryologique dans les forêts de ravins et exposées au nord	3		
Menaces anthropiques : incompréhension du caractère sauvage, fréquentation humaine dans les milieux forestiers non ouvert au public et potentiellement dangereux	OOP3.5	Assumer une forêt en libre évolution et "sauvage"	usagers des choix de gestion opérés sur la RN	évolution des messages concernant les forêts en libre évolution	Nombre de panneaux d'information sur le bois mort et la libre évolution	03.CI.3.5.1	Information sur la libre évolution de la forêt (choix et sécurité)	1			
			renforcement de la tranquillité de la faune forestière, tout en limitant les risques d'accidents	respect des consignes et de la signalétique par les utilisateurs	Nombre de rappel à la signalétique et des infractions dans les milieux forestiers	03.CI.3.5.2	déploiement d'une signalétique pour limiter la divagation des chiens et des êtres humains au sein de la réserve naturelle	1			
			sécurisation des abords des lieux fréquentés	Besoin=intervention	Nombre d'intervention	03.IP.3.5.1	gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches	1			

Thématique	État actuel de la connaissance	VISION A LONG TERME												
		Code	Facteurs clés de réussite		Niveau d'exigence (État visé sur le LT)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités				
Connaissance	Connaissance insuffisante de certains groupes et certains taxons, pour bien appréhender l'ensemble des enjeux au sein de la réserve naturelle	FCR 1	Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité (à la fois pour le caractère intrinsèque de la gestion du site mais aussi à une échelle plus large en tant que site pilote)		La connaissance est bonne sur l'ensemble des groupes faunistiques et floristiques potentiellement présents dans la RN	évolution du nombre de taxons par groupes taxonomiques	Nombre de nouveaux taxons par rapport aux connaissances antérieures	F1.CS.0.1	Création et renseignement d'un tableau de suivi de l'état de la connaissance	1				
					obtention d'une série temporelle des données météorologiques locales	avoir une série temporelle continue de la pluviométrie et des températures	Nombre de relevés de la station Nombre de mois manquants	F1.CS.0.2	Relève des données météo	1				
					liens avec le monde de la recherche afin d'améliorer les connaissances et pouvoir répondre à des questions précises de gestion	évolution du nombre de projets avec des laboratoires de recherche	Nombre de relations avec des laboratoires de recherche Nombre d'études en cours ou réalisées	F1.MS.0.3	Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques	3				
				Influences sur la connaissance	STRATÉGIE D'ACTION									
				Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités		
				Manque de connaissance sur des groupes taxonomiques confidentiels (peu étudiés ou peu connus)	FCP 1.1	Améliorer les connaissances faune, flore, habitat pour affiner les enjeux et la gestion conservatoire à appliquer sur le patrimoine naturelle de la réserve naturelle	Cartographie d'habitats et fiche habitats mis à jour	actualisation de la cartographie d'habitat	nouvelle cartographie (Fait/pas fait) Nombre de fiches habitats réactualisées	F1.CS.1.1.1	Réactualisation de la cartographie des habitats naturels et des fiches habitats	1		
							Bonne connaissance des groupes taxonomiques non étudiés ou peu étudiés au sein de réserve	évolution du nombre de taxons concernant les groupes confidentiels identification de nouveaux enjeux	Nombre de nouveaux taxons/taxons connus Nombre nouveaux enjeux	F1.CS.1.1.2	Inventaire des coléoptère des milieux ouverts	2		
				Non prise en compte dans la gestion d'enjeu non identifié (on ne protège bien que ce que l'on connaît)			Nombre de nouvelles familles étudiées Nombre de nouveaux taxons	F1.CS.1.1.3	Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syph the Net (2019-2020)	2				
							Nombre de nouveaux taxons Nombre nouveaux enjeux	F1.CS.1.1.4	Inventaire des lichens de la réserve naturelle (forêts, pelouses, milieux rupestres)	3				
							Nombre de nouvelles données/données connues nombre de nouveaux enjeux	F1.CS.1.1.5	Réactualisation des données de Chiroptères	1				
Changement climatique	FCP 1.2	Appréhender les conséquences locales du changement climatique (à l'échelle du plan de gestion)	Prise en compte des éléments de connaissances du changement climatique et prise en compte dans la gestion	réalisation de document permettant de cibler les conséquences du changement climatique au sein de la RN	document : fait / pas fait Nombre de préconisations / mesures du plan d'adaptation mises en œuvre à la fin du plan de gestion	F1.EI.1.2.1	Rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation (cf. life Natur'adapt)	1						
			Avoir des données locales météorologiques pour effectuer des séries climatiques	maintien en bon état des appareils de mesures	Nombre de passage de surveillance du bon état de la station météo besoin = intervention	F1.IP.1.2.1	Maintenance de la station météo	1						
Continuité d'investigation en cours	FCP 1.3	Initier la poursuite des investigations au côté des laboratoires de recherches et du MNHN concernant les <i>Truncatellinidae</i>	Faire la lumière sur ce genre au sein de la réserve et dans son environnement proche	réalisation de l'étude évolution du nombre d'espèces décrites concernant ce genre	Fait/pas fait Nombre de nouvelles espèces décrites	F1.EI.1.3.1	Étude en collaboration avec le MNHN sur les <i>Truncatellinidae</i>	3						

Thématique	Etat actuel de la sensibilisation	VISION A LONG TERME																			
Sensibilisation, Éducation à l'environnement	<p>Cette thématique a fortement été développée au cours du précédent plan de gestion, cependant plusieurs freins ou manques ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> la sensibilisation n'atteint pas certains publics (jeunes adultes, touristes qui suivent les voies douces) -supports pédagogiques parfois vieillissants ne traitant pas toutes les thématiques identifiées au sein de la RN - manque de supports numériques -méconnaissance de l'offre pédagogique au sein de la RN (notamment de certains établissements scolaires locaux) 	FCR2	Facteurs clés de réussite	Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics	Niveau d'exigence (État visé sur le LT)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités											
											Code	Facteurs clés de réussite	Niveau d'exigence (État visé sur le LT)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités			
											Avoir des outils de découverte pertinents, actualisés et adaptés	Sensibilisation d'un large public, évaluation des outils de communication et des outils pédagogiques	Functionalité, qualité, intérêt	F2.CS.0.1	Suivi des outils pédagogiques	2					
											Toucher un maximum de public	Toutes les classes d'âge sont représentés	Nombre de classe d'âge Type des établissements qui font une demande d'animation	F2.CS.0.2	Suivi du public	1					
											Fréquentation adaptée aux enjeux de préservation	Évolution de la fréquentation	Nombre de visiteurs en accès libre Nombre de visiteurs accompagnés	F2.CS.0.3	Évaluation de la fréquentation	1					
											Influences sur la sensibilisation		STRATÉGIE D'ACTION								
											Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités		
											Le temps : matériel s'abîme, plusieurs thématiques ne sont plus en accord avec les connaissances actuelles sur la RN, dégradation des aménagements de sécurisation	FCP 2.1	Restaurer et actualiser les modalités de découverte de la RN	Qualité d'accueil et de contenu pour la découverte du patrimoine naturel de la RN	actualisation du sentier sur la forme comme sur le contenu	fait/pas fait	F2.El.2.1.1	Étude de réaménagement du sentier de découverte	1		
															maintien des supports de sécurité et de présentation du patrimoine en bon état	besoin = réalisation	F2.Cl.2.1.1	Mise œuvre de l'étude de réaménagement du sentier	1		
															Mise à jour des outils de sensibilisation en fonction de la progression de la connaissance	besoin = réalisation	F2.Cl.2.1.2	Maintenance des aménagements de découverte	1		
Avoir des outils de découverte et cohérence avec l'amélioration des connaissances	fait/pas fait	F2.CC..2.1..1	Mise à jour du dépliant et du livret géotopes du récif corallien	2																	
Facteur sociétale : certains publics notamment jeunes sont moins atteignable avec des outils classiques	FCP2.2	Poursuivre le développement des outils de découverte complémentaires à ceux présents	Création de nouveaux supports numériques plus adaptés aux jeunes générations	Évolution du nombre d'outils numériques	Nombre de nouveaux supports numériques Nombre de vues	F2.CC.2.2.1	Développement de support et d'outils numériques (films, utilisation nouvelles technologies...)	1													
Le statut et le patrimoine naturel de la RN : support d'EEDD en tant que telle	FCP2.3	Poursuivre le développement de l'offre pédagogique en direction des scolaires	Le rectorat et l'ensemble des établissements scolaires du sud-icaunais (primaires, collèges, lycées) connaissent les propositions pédagogiques de la réserve naturelle	évolution du nombre d'établissements touchés	Nombre d'établissements à qui la fiche est envoyée	F2.CC.2.3.1	création d'une fiche synthétique des propositions pédagogiques sur la réserve naturelle	2													
évolution du nombre d'établissement qui viennent sur la réserve naturelle				Nombre d'établissements qui ont participé à une offre pédagogique	F2.MS.2.3.1	Renforcement des partenariats avec les instances éducatives (rectorat, inspection académique...)	1														
actualisation des livrets pédagogiques existants (collèges et lycées)				Fait/ pas	F2.CC.2.3.2	Mise à jour des livrets pédagogiques (Collèges et Lycées)	2														
distribution directe ou numérique				Nombre de livrets distribués ou téléchargés	F2.PA.2.3.1	Organisation des projets pédagogiques et animations scolaires sur site	1														
Développement de la proposition pédagogique	FCP2.4	Pérenniser les animations nature "grand public"	Augmentation du nombre de scolaires accueillis	évolution du nombre d'élèves qui viennent sur la RN	Nombre de Projets pédagogiques	F2.PA.2.4.1	Animation nature grand public	1													
évolution du nombre d'établissement				Nombre d'établissements accueillis																	
Augmentation du nombre de scolaires accueillis	évolution du nombre de projets pédagogiques	Nombre d'élèves	proposition d'outils de sensibilisation vivants, touchant le plus grand nombre	Nombre d'animations grand public Nombre de thématiques abordées																	
Accessibilité à tout public	FCP2.4	Pérenniser les animations nature "grand public"	Sensibiliser le plus grand nombre à des thématiques diverses du patrimoine naturel de la RN	proposition d'outils de sensibilisation vivants, touchant le plus grand nombre	Nombre d'animations grand public Nombre de thématiques abordées	F2.PA.2.4.1	Animation nature grand public	1													

Thématique	État actuel de l'ancrage territorial	VISION A LONG TERME									
Ancrage territorial	<p>la réserve est connue et reconnue localement mais des marges de progression ont clairement été identifiées dans le diagnostic et le bilan de l'ancien plan de gestion:</p> <p>-manque de visibilité de la réserve (tant sur son statut que son patrimoine naturel)</p> <p>-absence d'infrastructure d'accueil et d'informations à proximité</p> <p>-absence d'offre croisée sur le territoire incluant la RN parmi d'autres patrimoine culturels à découvrir</p> <p>- représentation biaisée de la RN</p>	Code	Facteurs clés de réussite	Niveau d'exigence (état visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités		
					La réserve naturelle est perçue comme un atout par les habitants du territoire	indicateurs à définir par une étude	Nombre d'habitants qui perçoivent la RN comme un atout / nombre de personnes interrogées indicateurs à définir par l'étude	F3.EI.0.1	Enquête socio-économique sur l'ancrage territoriale	1	
					STRATÉGIE D'ACTION						
		Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités	
		"Tourisme vert" à proximité de la RN : Véloroute et tourisme fluviale avec le canal du nivernais	FCP3.1	Assurer un accueil de qualité et de proximité sur la RN	Visibilité de la réserve naturelle	Evolution du nombre de panneaux signalétiques	Nombre de panneaux signalant la RN dans son environnement proche	F3.CI.3.1.1	Renforcement de la signalétique de la réserve naturelle	1	
		Absence de lieu d'accueil et d'information			Obtenir un lieu d'accueil de proximité s'inscrivant dans un projet de territoire servant à la fois de lieu d'information touristique, de lieu de sensibilisation du patrimoine naturel de la RN et de lieu d'accueil pour les besoins associatifs locaux	Création de l'espace en collaboration avec la commune	Fait/pas fait	F3.MS.3.1.1	suivi du projet et des aménagements de la maison éclusière	1	
		dynamique locale (élus et associatifs) pour mener des projets ensemble avec la réserve naturelle			Fonctionnement fluide entre la commune, les CEN et les autres acteurs associatifs	Fait/pas fait	F3.EI.3.1.1	Réflexion sur la conception et la réalisation de l'espace muséographique de la maison éclusière	3		
		Place de la réserve au sein de son territoire (atout touristique, poumon vert, mise en avant du patrimoine naturel)			Pouvoir accueillir les cyclistes pour visiter la RN	Création d'un espace parking à vélo au sein du parking de la RN	Fait/pas fait entretien = besoin	F3.CI.3.1.2	Aménagement du parking voiture avec places et mobiliers réservés aux vélos	1	
		Manque de connaissance des habitants locaux de la RN et de son patrimoine naturel	FCP3.2	Diversifier et multiplier les modalités d'échanges avec les acteurs du territoire et la population	Meilleure connaissance de la gestion et du patrimoine naturel de la RN	Evolution du nombre d'édition et de la diffusion de l'Échos des coraux	Nombre de numéros d'Échos des coraux	F3.CC.3.2.1	Rédaction et diffusion de l'Écho des coraux, lettre d'information de la réserve naturelle	2	
		Plan de gestion : illisibilité, langage technique, repoussant pour le grand public			Création d'un outil novateur de vulgarisation du plan de gestion	Fait/pas fait	F3.CC.3.2.2	Création d'un outil moderne de vulgarisation du plan de gestion	1		
Implication citoyenne	Création d'événements participatifs et/ou culturels à destination de la population locale afin d'appréhender le patrimoine naturel de la RN autrement	Evolution des événements et des propositions pour la population locale			Nombre d'événements	F3.PA.3.2.1	Organisation de temps forts sur la RN impliquant les acteurs du territoire (Chantier Nature, Sciences participatives, événements festifs, anniversaire des 50 ans...)	3			
Représentation culturelle et social de la RN au sein de son territoire	Identification comme une étape du "tourisme vert" du sud du département	Evolution des documents touristiques (papiers et numériques) où la réserve naturelle est mentionnée			Nombre de documents hors documents CEN	F3.MS.3.2.1	Renforcement des partenariats avec les professionnels du tourisme	2			

Thématique	État actuel de la thématique	VISION A LONG TERME										
Fonctionnement et gouvernance de la réserve naturelle	Gouvernance et fonctionnement permettant une bonne gestion de la réserve naturelle	Code	Facteurs clés de réussite		Niveau d'exigence (État visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Code action	Dispositifs de mesure/suivi	Priorités		
		FCR4	Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle		La réserve naturelle maintient une gouvernance et un fonctionnement optimal pour assurer une gestion efficace	Maintien des structures de gouvernance et des étapes réglementaires et de validation propre à une RN	Nombre de CCG Nombre de RA et BF validés Nombre de passage et de validation en CSRPN/nombre requis réglementairement Validation du plan de gestion par AP	F4.EI.0.1	réduction des rapports d'activités annuels et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion	1		
		Influences		STRATÉGIE D'ACTION								
		Facteurs d'influence	Code	Facteurs clés du plan	Résultats attendus	Indicateurs de réponse	Métriques	Code action	Opérations	Priorités		
		Moyens alloués à la gestion de la RN	FCP4.1	Avoir des outils adaptés pour une gestion efficace	obtenir un tableau de bord performant qui facilitera le reporting	évolution de l'efficacité des outils de reporting et de bases de données	(détermination des seuils)	F4.EI.4.1.1	Finalisation des tableaux de bord	1		
		Respect d'un temps proportionné dédié à l'évaluation, au reporting et à l'administratif au bénéfice de l'opérationnel			simplifier les démarches et le temps d'évaluation		remplissage des indicateurs annuellement : fait/pas fais	F4.EI.4.1.2	Alimentation des tableaux de bord	1		
		Compatibilité des outils de saisies de données aux différentes échelles			obtenir une base de données opérationnelle répondant aux besoins de la RN et compatibles avec les autres bases de données régionales comme nationales		Nombre de données transférées vers le SINP	F4.EI.4.1.3	Gestion, saisie et interopérabilité de la base de donnée de la réserve naturelle	1		
		Moyens humains et réactivité : équipe salarié CEN	FCP4.2	Assurer une gestion administrative et financière efficace	garantir un temps dédié au Conservateur pour répondre aux diverses sollicitations	évolution du nombre de jour nécessaire à une gestion courante de la réserve naturelle	Nombre de jours du conservateur pour la gestion courante	F4.MS.4.2.1	Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle avec veille de ne pas dépasser 30% du temps aux tâches administratives pour les équipes opérationnelles	1		
					respect des moyens financiers annuellement et des délais de transmission des informations pour les CCG	mise en place d'un coordinateur des RN au sein du CEN pour fluidifier le transfert d'information	Nombre de jours coordinateur RA pour ces missions	F4.MS.4.2.2	Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle	1		
		Moyens en temps	FCP4.3	Évaluer le plan de gestion	créer des outils facilitant l'évaluation	réduction de rapports bilans de suivis	Nombre de rapport bilan nécessaire à l'évaluation	F4.EI.4.3.1	Réalisation de rapports de synthèse, bilans des différents suivis et indicateurs servant à la rédaction de l'évaluation du plan de gestion	1		
Répartition des temps en interne	les évaluations doivent être réalisées	réduction des évaluations			Fais/ pas fais	F4.EI.4.3.2	Évaluation à mi-parcours et évaluation finale du plan de gestion	1				
Infractions	FCP4.4	Assurer le respect de la réglementation de la réserve naturelle (chapitre II du décret de classement n°79-736)	pouvoir s'appuyer sur les services de police compétent	nombre d'intervention	Fais/ pas fais	F4.MS.4.4.1	Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB	1				
Détérioration du patrimoine naturel			absence d'infractions	Nombre d'infraction	Nombre de rappel à la loi	F4.SP.4.4.1	Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatations des infractions	1				

Annexe 2 : programmation de l'année 2024

Axe 1 du Plan d'Actions Quinquennal

Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc (89)

1° Contexte

La Réserve naturelle nationale du Bois du Parc est la seule réserve nationale du département de l'Yonne. Elle constitue la première réserve naturelle nationale à avoir été classée dans la région Bourgogne-Franche-Comté (30 août 1979). Elle s'étend sur 45 ha de forêt, de milieux rupestres et de pelouses calcaires reposant sur une barrière récifale fossilisée de l'Oxfordien. Elle est gérée depuis 1992 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Les prérogatives du gestionnaire sont cadrées par un plan de gestion qui a été finalisé en 2023. Il prévoit une nouvelle arborescence et un plan d'actions pour les dix prochaines années.

LOCALISATION	Région Bourgogne-Franche-Comté. Département de l'Yonne. Communes : Mailly-le-Château.
STRUCTURES PARTENAIRES	DREAL. DDT89. Préfecture de l'Yonne. Commune de Mailly-le-Château. Association des amis du Pays de Mailly-le-Château. LPO Bourgogne-Franche-Comté. OFB. FFME. CD escalade 89.

2° Ossature du plan de gestion

Les objectifs à long terme et leurs déclinaisons en objectifs opérationnels et en actions s'inscrivent dans le cadre du plan de gestion actuel (quatrième plan de gestion). Les opérations du programme d'actions proposées tentent de répondre, d'apporter des informations, de la connaissance ou de remplir des indicateurs pour atteindre les objectifs à long terme suivants :

- OLT 1 : Faire de la Réserve Naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée l'Yonne pour leur protection et leur valorisation
- OLT2 : Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation
- OLT 3 : Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la RN
- FCR1 : Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité
- FCR2 : Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics
- FCR3 : Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire
- FCR4 : Assurer un fonctionnement et une gouvernance optimal de la réserve naturelle

3 OLT1 : Faire de la Réserve Naturelle une vitrine nationale du complexe des géotopes de la vallée l'Yonne pour leur protection et leur valorisation

01.MS.0.1 Accompagnement des services de l'état dans la mise en œuvre d'outils de protection des géosites de la vallée de l'Yonne

Lors du dernier plan de gestion, il a été acté de préserver par un statut de réglementation forte les 6 géotopes de la vallée de l'Yonne qui compose le complexe récifal. L'outil choisi est l'Arrêté Préfectoral de Protection de Géotopes. Dans la continuité du travail engagé auprès de la DREAL depuis quelques années, le Conservatoire apportera son appui technique et ses connaissances de terrain pour finaliser ce projet de classement de 6 géosites.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 391
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

01.EI.1.1.1 Etude sur les systèmes de protections actuelles et les besoins de protections futures

Actuellement, seule la carrière de Bois du Parc est fermée au public pour des raisons de sécurité et pour éviter les prélèvements. Le portail et le mur qui empêchent l'accès à la carrière ont plus de 25 ans et son facilement franchissables.

Cette mesure se divisera en deux volets :

- étudier la faisabilité d'une réfection du système de fermeture plus efficace et mieux intégré de la carrière de Bois du Parc,
- étudier les besoins de protections physiques sur d'autres sites ou d'autres éléments géologiques comme l'affleurement de la réserve naturelle proche du passage à niveau de Mailly-le-Château.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP1.1 : Assurer une protection des objets géologiques et des géosites du complexe
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 392
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O1.MS.1.5.1 Participation aux instances nationales et des têtes de réseaux concernant la gestion du patrimoine géologique

La reconnaissance de ce magnifique patrimoine géologique se fait également au sein des têtes de réseaux des gestionnaires de milieux naturels, autant au sein de Réserve Naturelle de France que de la fédération des CEN.

La participation aux différentes commissions du patrimoine géologique permet :

- de faire reconnaître les enjeux géologiques de la réserve naturelle et d'effectuer des retours d'expériences sur les actions effectuées concernant le patrimoine géologique de la réserve naturelle du Bois du Parc,
- de faire avancer des politiques nationales en faveur de la préservation de la géodiversité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP1.5 : Faire connaître le patrimoine géologique exceptionnel de la réserve naturelle vers l'extérieur
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 388
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O1.IP.1.3.1 Elimination sélective de la végétation au sein de la carrière des Quatre Pieux et de Bois du Parc

La végétation ligneuse empêche la visibilité et la bonne lisibilité de certains objets géologiques.

Cette opération prévoit l'élimination de la végétation qui se développe sur les carrières des Quatre Pieux et du Bois du Parc, en pieds de falaise comme au sein des affleurements.

Cette opération aura deux contextes d'exécution :

- Une phase au sol en pieds de falaise où les ligneux seront coupés et exportés en zone peu sensible au droit des propriétés du CENB ou broyés puis exportés (phase réalisée par l'équipe du CEN en interne) ;
- Une phase en paroi réalisée dans le cadre de travaux sur corde. Les ligneux seront coupés puis exportés comme pour l'autre phase (phase réalisée par une entreprise spécialisée)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP1.3 : Limiter la dynamique de végétation sur les sites aménagés pour l'accueil du public au sein de la RN
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 393
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O1.CI.1.2.1 Création de moulages et remplacements des objets géologiques dans les supports de valorisation

Des prélèvements de fossiles majeurs ont eu lieu sur des supports pédagogiques (pupitres à fossiles) ces dernières années. Il a donc été décidé de remplacer l'intégralité des fossiles par des moulages pour éviter la perte de nouveaux objets géologiques.

Ces moulages seront réalisés dans le cadre d'une prestation auprès d'une entreprise spécialisée.

Ils seront ensuite insérés dans les supports actuels en remplacement des fossiles encore en place et des fossiles ayant été dérochés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP1.2 : Remplacer les fossiles (objets géologiques majeurs) sur les supports pédagogiques
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 397
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

4 OLT2 : Maintenir l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux rupestres en bon état de conservation

O2.CS.0.3 Suivi des cortèges de papillons des pelouses et des milieux associés par la mise en place d'un STERF "gestionnaire"

Le STERF est le protocole de suivi temporel des rhopalocères développé en France par le MNHN, sur la base du Butterfly Monitoring Scheme (BMS). Un partenariat MNHN-OPIE-RNF a sollicité l'appel à manifestation d'intérêt porté par le CEFE et l'OFB pour un appui méthodologique et statistique sur la création d'un "STERF gestionnaire" qui visera à redynamiser ce protocole, et notamment à s'assurer qu'il répond aux besoins des gestionnaires. Le futur "STERF-Gestionnaire" pourrait ainsi intégrer les suivis rhopalocères RNF. Le gestionnaire de la RN de Bois du Parc fait partie du groupe de travail afin de voir émerger un protocole gestionnaire. Un des premiers travaux sera de finaliser un protocole à l'échelle nationale, la RN de Bois du Parc y contribuera. Une fois le protocole opérationnel, celui-ci sera mis en place sur la réserve naturelle afin de poursuivre la production locale de séries temporelles de données concernant les Rhopalocères et les Zygènes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 385
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O2.CS.0.5 Suivi de la dynamique populationnelle du Liseron des monts Cantabriques

Le protocole est basé sur du « Distance sampling » par strip transect. 31 transects de 10 m de long sur 2 m de large ont été placés aléatoirement sur les habitats accueillant l'espèce, avec un échantillonnage stratifié selon le contexte stationnel, soit 20 transects en situation de pelouses et 11 transects en falaise (cf. JOUVE M., CENB, 2017). Au sein de chaque individu statistique une seule variable est mesurée, il s'agit du nombre de ramets

(individu physiologique) présent sur la surface du transect. Ce suivi permettra ainsi dès 2023 de renseigner, analyser et suivre les tendances populationnelles de cette espèce à responsabilité au sein de la réserve naturelle.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 385
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O2.CS.0.7 Suivi ciblé des espèces patrimoniales de papillons inféodées aux milieux ouverts (Phengaris arion, Arethusana arethusana, Hipparchia genava)

Ces trois espèces à enjeux ont déjà été contactées au moins une fois sur la réserve naturelle au cours des 5 dernières années au cours du suivi des cortèges de rhopalocères des milieux ouverts. Néanmoins, aucun suivi ciblé sur ces espèces n'est effectué. L'Azuré du serpolet (Phengaris arion) a été observé une seule fois sur la réserve naturelle mais on ne connaît pas son statut. Pour les deux autres espèces : le Mercure (Arethusana arethusana) et le Sylvandre hélvète (Hipparchia genava), elles sont bien connues de la réserve naturelle mais leur dynamique populationnelle est inconnue. Il n'est pas possible de mettre en routine un suivi ciblé annuellement qui aurait un coût trop élevé et serait trop chronophage mais un suivi triennal à partir de 2025 avec une pré-étude en 2024 pour élaborer et calibrer un protocole permettrait d'appréhender la dynamique populationnelle de ces trois espèces.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 385
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O2.CS.0.8 Suivi de la nidification du Faucon pèlerin

L'équipe de la réserve réalisera des suivis de la nidification du Faucon pèlerin pendant tout l'hiver et ce jusqu'à la fin du printemps, pour être le plus réactif possible quant à l'implantation des dispositifs de protection. L'ensemble des observations seront saisies afin de réaliser un suivi temporel de l'installation du Faucon pèlerin.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 385
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O2.IP.2.2.1 Mise en place de dispositif de protection et de quiétude pour le Faucon pèlerin

Cette action est totalement liée à l'opération CS0.8. Elle constitue le pendant opérationnel du suivi de la reproduction du Faucon pèlerin. Elle consiste en la mise en place des dispositifs de protection arrêtée en réunion annuelle avec les différents acteurs, ainsi que l'organisation et la réalisation de la réunion avec ces derniers.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OP2.2 Maintenir les dispositifs de quiétude en milieux rupestres
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 394
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O2.IP.2.3.1 Implantation d'un éco-compteur au niveau de l'accès aux falaises

Afin de bien caractériser l'usage de l'escalade sur la réserve naturelle, le gestionnaire manque de données robustes pour évaluer s'il y a une pression réelle de cet usage sur le patrimoine naturel des falaises. Aussi, celui fera l'acquisition d'un éco-compteur et le posera sur le principal accès aux falaises pour l'usage de l'escalade.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OP 2.3 : Connaître la pression liée à l'escalade
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 396
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

5 OLT3 : Garantir le caractère naturel des milieux forestiers de la RN

O3.CS.0.2 Evaluation de l'état de conservation des habitats forestiers à l'aide des données PSDRF (protocole standardisé RNF)

Cette action consiste à utiliser en partie les données du PSDRF pour évaluer l'état de conservation des habitats forestiers selon la méthode décrite dans le cahier technique N°2 de RNF : Evaluation de l'état de conservation des habitats, habitats forestiers et éco-complexes alluviaux (RNF, 2013).

Comme beaucoup de méthode d'évaluation, cette méthode établie différents compartiments (paramètres), ils sont au nombre de 3 :

- Fonctionnement et altérations
- Composition
- Structure

Pour chaque compartiment des critères sont définis avec des indicateurs seuillés.

L'attribution d'une note par indicateur permet une représentation radar pour chaque compartiment et une évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers à l'échelle de la réserve naturelle, ce qui n'a encore jamais été fait sur la RN du Bois du Parc.

La prise en compte de l'ancienneté de la forêt et de la fragmentation du massif est particulièrement intéressante dans cette méthode.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 386
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O3.CS.0.5 Mise en place d'un suivi long terme de la biophonie des forêts de la réserve naturelle

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de surveillance de la biodiversité terrestre, la direction recherche et appui scientifique de l'OFB souhaite étudier le déploiement à large échelle de l'approche éco-acoustique pour suivre les milieux forestiers.

Cette démarche assez récente qui étudie les sons produits par un écosystème comme indicateur de processus écologiques semble intéressante à développer sur une réserve naturelle. En effet, ce suivi non intrusif, peut couvrir un large spectre d'analyse. Ainsi un même signal peut servir à détecter la présence d'une espèce précise, à identifier toutes les espèces d'une communauté cible ou analyser le paysage sonore (en distinguant les biophonies, des sources de sons d'origine humaine). Les sons d'origine anthropique peuvent traduire dans le temps un indicateur de pression qui peut être également intéressant.

Cette mesure sera appliquée dans le cadre de la mise en place du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre si le temps et les moyens le permettent. La fréquence n'est pas encore définie.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	
ÉLÉMENTS	Rapport d'activité annuel

DE RENDU	
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 386
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O3.IP.3.5.1 Gestion des arbres à risque à proximité du sentier, à proximité de la route, en limite de sites et proches des falaises d'escalades

Cette action assure la sécurité à proximité des secteurs ouverts au public : pieds des voies d'escalade, sentier pédagogique, autres sentiers traversant la réserve naturelle.

C'est une mesure d'accompagnement de la libre évolution pour rendre compatible ce choix de gestion à l'accueil du public sur certains secteurs.

Cette mesure a été fléchée tous les ans à partir de 2024 jusqu'à 2031 (en 2022 et 2023, ces actions étaient comprises dans une autre mesure plus large d'entretien courant), mais elle ne sera pas mobilisée tous les ans.

Cette action s'effectuera selon les besoins en régie

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP3.5 : Assumer une forêt en libre évolution et "sauvage"
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 395
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O3.CI.3.5.2 Déploiement d'une signalétique pour limiter la divagation des chiens et des êtres humains au sein de la réserve naturelle

Cette mesure est complémentaire de la précédente.

La libre évolution empêche un accès libre aux habitats forestiers où de nombreux arbres sénescents, morts sur pieds ou des branches peuvent tomber à n'importe quel moment. De plus, elle répond à l'article 3 du décret de classement, interdisant "de troubler ou de déranger des animaux non domestiques par des cris ou des bruits ...ou de toute autre manière".

Cette action consiste à rajouter aux panneaux d'entrée réserve situés sur les différents chemins d'accès deux pictogrammes :

- accès uniquement sur les sentiers
- chien tenu en laisse.

Cette information pourra être complétée également par des textes explicites sur les panneaux d'entrée de site.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP3.5 : Assumer une forêt en libre évolution et "sauvage"
ÉLÉMENTS	Rapport d'activité annuel

DE RENDU	
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 398
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

O3.CI.3.5.1 Information sur la libre évolution de la forêt (choix et sécurité)

Cette mesure est une mesure d'accompagnement nécessaire au choix du gestionnaire de laisser la forêt en libre évolution.

Elle consiste en la pose de panneaux pédagogiques expliquant le rôle du bois mort et l'intérêt d'une forêt en libre évolution.

2 panneaux seront posés le long du sentier de découverte à des endroits stratégiques.

Elle sera accompagnée de la mesure O3.CI.3.5.2 limitant la divagation des chiens et des humains en dehors des zones ouvertes au public.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	OOP3.5 : Assumer une forêt en libre évolution et "sauvage"
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 398
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

6 FCR1 : Faire de la réserve naturelle un territoire d'investigation pour la connaissance de la biodiversité et de la géodiversité

F1.CS.0.2 Relève des données météo

Cette opération consiste à relever les données enregistrées sur la station météorologique de la réserve naturelle. Lors de la relève il sera possible de paramétrer les outils de suivis de la station si nécessaire et de vérifier l'état des outils de mesure. Un à deux passages sont nécessaires sur une année afin de garantir la relève des données. Une attention particulière sera attendue sur la période de l'automne et de l'hiver quant à l'alimentation de la station pour permettre la poursuite des mesures.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 387

RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

F1.CS.0.3 Création de partenariats avec des laboratoires de recherche en géologie, écologie ou biologie pour répondre à certaines questions scientifiques

Cette mesure à l'échelle de la vision "long terme" correspond aux différents partenariats de recherche qui peuvent être effectués concernant des problématiques inhérentes à la réserve naturelle ou utilisant la réserve naturelle comme site support pour des études à large échelle (ex : GNB).

Echanges et partenariats en cours :

- MNHH : concernant l'étude des Truncatellinidae
- Université de Bourgogne : expert géologue référent : Pierre-Yves Colin (relecture des documents et caution scientifique, conseil pour la gestion)
- Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement : échange avec Jérémy Jacob pour la numérisation 3D de la carrière du Bois du Parc
- CEFE : accompagnement des protocoles de suivi flore, appui méthodologique pour l'élaboration d'un STERF gestionnaire.

Les échanges avec ces partenaires seront poursuivis.

D'autres partenariats pourront voir le jour dans les 10 prochaines années.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 387
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

F1.CS.1.1.3 Détermination et valorisation des insectes hors syrphes piégés lors de l'étude Syrph the Net (2019-2020)

Lors du suivi des syrphes en 2019 et 2020, les récoltes ont été triées pour mettre à part les syrphes, mais aussi d'autres groupes pour lesquels les tentes malaises constituent un excellent outil de piégeage et donc d'inventaire. Ces espèces pourront être identifiées par un réseau d'experts (apoïdes, symphytes, tabanidae, asilidae, hétéroptères, coccinellidae,...). Ces tris réalisés dès le début seront un gain de temps précieux pour d'éventuelles demandes futures sur des groupes spécifiques ou pour des futurs inventaires nécessaires sur la réserve naturelle.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Améliorer les connaissances faune, flore, habitat pour affiner les enjeux et la gestion conservatoire à appliquer sur la réserve naturelle
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel

RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 387
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

F1. IP.1.2.1 Rédaction d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation (cf. life Natur'adapt)

De manière générale, l'adaptation au changement climatique a pour but d'anticiper et de réduire les conséquences du changement climatique sur les systèmes naturels et la société. C'est une démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu ainsi qu'à ses conséquences, de manière à en atténuer les effets préjudiciables et à en exploiter les effets bénéfiques.

Dans le contexte des aires protégées, on s'intéresse à l'adaptation de leur gestion, c'est-à-dire à l'adaptation des actions, pratiques, opérations, mesures, outils et moyens mobilisés pour préserver le patrimoine naturel de l'aire protégée (études, suivis, surveillance, travaux, entretien, réglementation, conventions, gouvernance, sensibilisation, éducation, animation, etc.). La démarche Natur'Adapt consiste en la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité puis, sur cette base, en élaborant un plan d'adaptation au changement climatique, à l'échelle de la réserve. Le travail suivra le guide de la démarche Natur'Adapt (COUDURIER C. et al., 2022. Démarche d'adaptation au changement climatique Natur'Adapt – Guide méthodologique d'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité et d'un plan d'adaptation à l'échelle d'une aire protégée. LIFE Natur'Adapt – Réserves Naturelles de France. 111 p.)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Appréhender les conséquences locales du changement climatique à l'échelle du plan de gestion
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 387
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

7 FCR2 : Faire connaître le patrimoine naturel (biologique et géologique) et ses enjeux auprès des différents publics

F2.CC.2.3.1 : Création d'une fiche synthétique des propositions pédagogiques sur la réserve naturelle

Depuis plusieurs années, la réserve naturelle s'est dotée d'un panel d'outils pédagogiques et de sensibilisation sur site et hors site. Cette action consiste en la rédaction et la diffusion, auprès de l'inspection académique et des établissements scolaires de l'Yonne, d'une fiche synthétique faisant état des lieux de l'ensemble de cette offre pédagogique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Poursuivre le développement de l'offre pédagogique en direction des scolaires
---	---

ÉLÉMENTS DE RENDU	Fiche synthétique Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 401
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

F2.CI.2.1.2 Maintenance des aménagements de découverte

Cette mesure consiste en une action de maintenance des aménagements pédagogiques, des aménagements de sécurité (barrières, lisse en bois) et marches d'escalier. Cette mesure est en continue chaque année.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP2.1 : Restaurer et actualiser les modalités de découverte de la RN
ÉLÉMENTS DE RENDU	Fiche synthétique Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 400
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

F2.CS.0.3 : Évaluation de la fréquentation (en accès libre et lors des animations)

Cette action consiste concrètement aux relevés annuels des 2 éco-compteurs installés sur le sentier de découverte et à la compilation des effectifs des personnes ayant participé à des animations sur la réserve, que ce soit dans un cadre scolaire ou non.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Suivre les indicateurs de fréquentation
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 401
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.1. Planifier et évaluer les actions de valorisation sur les sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

F2.EI.2.1.1 : Étude de réaménagement du sentier de découverte

Avec le temps, le sentier de découverte sur la réserve naturelle s'est dégradé : supports d'interprétation abîmés, contenus vieillissants, aménagements de sécurité et d'aide au cheminement moins fonctionnels. Cette étude sera donc l'occasion de repenser les équipements tant sur le fond que sur la forme. La réfection du sentier de découverte sera alors budgétisée et planifiée pour les années ultérieures.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Restaurer et actualiser les modalités de découverte de la réserve naturelle
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'étude Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 401
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.1. Planifier et évaluer les actions de valorisation sur les sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

F2.MS.2.3.1 : Renforcement des partenariats avec les instances éducatives

A l'échelle du département, la réserve naturelle n'est pas encore pleinement identifiée ni comme partenaire potentiel pour la construction de projet pédagogique ni comme lieu pour mettre en œuvre des actions pédagogiques. Afin de rendre la réserve naturelle plus visible en tant qu'acteur de l'EEDD, cette action consistera donc principalement en la prise de contact et l'organisation de réunions avec les instances de l'éducation nationale sur le territoire : inspection académique, rectorat, professeur référent en SVT, conseiller pédagogique....

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Poursuivre le développement de l'offre pédagogique en direction des scolaires
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rencontres Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 401
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

F2.PA.2.3.1 : Organisation de projets pédagogiques et animations scolaires

Cette action consiste à construire avec des établissements scolaires des interventions pédagogiques sur la réserve naturelle. Ces interventions, encadrées par un salarié du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et/ou un prestataire partenaire, peuvent prendre la forme d'animations ponctuelles uniques ou de projets pédagogiques plus conséquents de plusieurs séances.

En 2024, plusieurs interventions avec des établissements scolaires sont d'ores et déjà pré-sentis :

- 1 projet pédagogique de minimum 3 séances avec 2 classes de CM1/CM2 de l'école de Courson-les-Carrières;
- 1 projet pédagogique de minimum 2 séances avec 1 classe de Seconde à projet scientifique du lycée Joseph Fourier d'Auxerre;
- 1 intervention avec toutes les classes de 1ères, option SVT du lycée de Joigny.

Il s'agira également de répondre aux sollicitations qui pourront apparaître au cours de l'année.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Poursuivre le développement de l'offre pédagogique en direction des scolaires
---	---

ÉLÉMENTS DE RENDU	Interventions auprès des scolaires Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 401
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

F2.PA.2.4.1 : Organisation d'animations nature à destination du grand public

Cette action consiste à proposer aux publics autres que scolaire des sorties de découverte des patrimoines de la réserve naturelle. Ces interventions encadrées par un salarié du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne ou un prestataire partenaire pourront avoir lieu à différents moments de l'année et aborderont aussi bien les thématiques géologiques que biologiques.

Un minimum de 3 interventions devrait être réalisé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Pérenniser les animations nature à destination du grand public
ÉLÉMENTS DE RENDU	Interventions auprès des publics Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 401
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

8 FCR3 : Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire

F3.CC.3.2.1 : Rédaction et diffusion de l'Écho des coraux, lettre d'information de la réserve naturelle

Afin d'améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire, une lettre d'information, « L'Écho des coraux », a été créée. Editée une année sur deux en 2000 exemplaires, elle est diffusée auprès des communes concernées par la réserve naturelle (Mailly-la-Ville, Mailly-le-Château, Merry-sur-Yonne et Châtel-Censoir). En 2024, cette lettre d'information sera conçue et réalisée par le Pôle Communication, Sensibilisation et Vie associative du Conservatoire de Bourgogne, avec le concours du Conservateur de la réserve naturelle pour la rédaction du contenu. La base de données de diffusion sera également mise à jour.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire
ÉLÉMENTS DE RENDU	Lettre d'information Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 402
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie

DOSSIER SUIVI PAR	Caroline NAJEAN
-------------------	-----------------

F3.CC.3.2.2 : Création d'un outil moderne de vulgarisation du plan de gestion

Le plan de gestion d'une réserve naturelle est un document complexe et pas nécessairement facile d'accès pour tous les publics.

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne a entamé la conception d'un plan de gestion synthétique, moins conséquent, plus lisible et adapté aux différents acteurs du territoire : élus, partenaires techniques, habitants.

En 2024, il s'agira de finaliser ce document dans sa version papier et de réfléchir à sa déclinaison en une version interactive et numérique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	Diversifier et multiplier les modalités d'échanges avec les acteurs du territoire et la population
ÉLÉMENTS DE RENDU	Plan de gestion synthétique en version papier Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 401
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Cécile FOREST

F3.CI.3.1.2 Aménagement du parking voiture avec places et mobiliers réservés aux vélos

Actuellement, seul un parking voiture permet de se garer. Le développement des mobilités douces et la proximité de la véloroute nécessite d'avoir un aménagement adapté pour accueillir les visiteurs qui viendraient en vélo. Cette mesure consiste en l'acquisition d'un mobilier adapté pour pouvoir garer les vélos (1500 €) et sa pose en régie.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP3.1 : Assurer un accueil de qualité et de proximité sur la RN
ÉLÉMENTS DE RENDU	Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 400
RÉFÉRENCE PAQ	1.4.3. Renforcer l'appropriation locale des enjeux de préservation présents sur les sites gérés par les Conservatoires par l'information et la pédagogie
DOSSIER SUIVI PAR	Grégory AUBERT

9 FCR4 : Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans son territoire

F4.EI.0.1 Rédaction des rapports d'activités annuels et des bilans financiers, participation aux réunions du comité consultatif de gestion

Cette action à long terme est le cadre opérationnel de la gouvernance et du rapportage des actions du gestionnaire. C'est une action annualisée, nécessaire et prioritaire. Elle est divisée en 3 étapes :

- la rédaction du bilan d'activités et des bilans financiers de l'année écoulée qui permet de faire état de l'action menée par le gestionnaire.
- la préparation en collaboration avec les services de l'état du comité consultatif de gestion (date, lieu, sollicitations en amont, préparation du diaporama)
- réalisation du comité consultatif de gestion chaque année, instance de gouvernance de la réserve naturelle

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	
ÉLÉMENTS DE RENDU	Plan de gestion synthétique en version papier Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 389
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

F4.EI.4.1.1 Finalisation des tableaux de bord

Dans la construction de l'arborescence de la stratégie de gestion un tableau de bord par OLT et par FCR a été établi. Les attendus à long terme, les indicateurs d'état, les métriques et les dispositifs de suivis ont été définis. De même à l'échelle du plan, les facteurs d'influence, les OOP ou FCP, les résultats attendus, les indicateurs de réponse, les métriques et les opérations sont bien identifiés.

Il reste pour finaliser ces tableaux de bord à préciser les indicateurs de réalisation et les seuils pour les indicateurs de réponse et les indicateurs d'état qui n'ont pas pu être définis lors de l'élaboration du plan de gestion.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP4.1 : Avoir des outils adaptés pour une gestion efficace
ÉLÉMENTS DE RENDU	Plan de gestion synthétique en version papier Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 389
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.1. Améliorer les connaissances scientifiques pour la conservation du patrimoine naturel au sein d'un réseau en développement de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

F4.EI.4.1.3 Gestion, saisie et interopérabilité de la base de données de la réserve naturelle

Le gestionnaire de la réserve naturelle prévoit de changer de base de données afin d'avoir une base de données plus fonctionnelle, compatible avec les bases de données régionales et nationales (SINP, base de données de réserve naturelle de France). Une orientation se dessine vers le type de base "GéoNature" de plus en plus déployée.

Cette action se divise en trois étapes :

- contribuer au développement de ce nouvel outil comme les autres réserves naturelles gérées par le CEN (2023)
- saisir les données annuelles relevées au sein de la réserve naturelle
- assurer la maintenance et l'interopérabilité vers les autres bases de données.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP4.1 : Avoir des outils adaptés pour une gestion efficace
---	---

ÉLÉMENTS DE RENDU	Plan de gestion synthétique en version papier Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 389
RÉFÉRENCE PAQ	1.1.2. Partager les données et les connaissances scientifiques acquises sur le réseau de sites gérés par les Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

F4.MS.4.2.1 Gestion courante du fonctionnement de la réserve naturelle

Cette action englobe plusieurs tâches nécessaires et incontournables au fonctionnement d'une réserve naturelle:

- la réponse aux sollicitations concernant la réserve naturelle (accès, réglementation, demande d'information...),
- les communications informelles auprès de différents réseaux et partenaires non prévues dans la programmation annuelle,
- le temps dédié pour partie au fonctionnement des locaux et véhicules,
- le pointage des factures et le lien avec le service administratif.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP4.2 : Assurer une gestion administrative et financière efficace
ÉLÉMENTS DE RENDU	Plan de gestion synthétique en version papier Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 389
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

F4.MS.4.4.1 Participation aux réunions Misen et plans de contrôle de l'OFB

Cette opération consiste à participer aux instances départementales "groupe nature" de la MISEN et autres réunions qui cadrent les plans de contrôle afin d'intégrer la réserve naturelle dans les missions de surveillance de l'OFB. Cette opération comprend également les temps d'échanges avec l'OFB en dehors des réunions formelles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP4.4 : Assurer le respect de la réglementation de la réserve naturelle (chapitre II du décret de classement n°79-736)
ÉLÉMENTS DE RENDU	Plan de gestion synthétique en version papier Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 389
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

F4.SP.4.4.1 Surveillance de la réserve naturelle, sensibilisations des usagers à la réglementation et constatation des infractions

Le personnel du conservatoire qui intervient sur la réserve naturelle n'est pas commissionné et par conséquent n'a pas de pouvoir de Police pour faire respecter la réglementation propre à la réserve naturelle inscrite dans le

décret de classement (chapitre II du décret de classement n°79-736). Le CEN s'appuie sur les compétences de Police locale : Gendarmerie et surtout agents de l'OFB en cas de constat d'infraction.

Les missions du CEN dans le cadre de cette opération se situent plus en amont :

- tournées de surveillance et constatations d'infraction afin de mesurer l'évolution du nombre d'infraction et par conséquent s'il y a des besoins de police supplémentaires,
- sensibilisation des usagers à la réglementation de cet ENP dans un but préventif, et rappel à la réglementation,
- appel et transmission des informations lors d'infractions aux pouvoirs de police compétents (OFB) pour mise en place d'une procédure (constatation, saisie du procureur...).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP4.4 : Assurer le respect de la réglementation de la réserve naturelle (chapitre II du décret de classement n°79-736)
ÉLÉMENTS DE RENDU	Plan de gestion synthétique en version papier Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 389
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ

F4.MS.4.2.2 Gestion des charges administratives et fonctionnelles de la réserve naturelle

Cette opération comprend différentes activités relevant des charges administratives et financières liées au fonctionnement de la réserve naturelle :

- la programmation financière et technique du plan de gestion. (temps de direction, du coordinateur des réserves naturelles, du conservateur, du service administratif)
- le suivi administratif d'exécution des opérations et le suivi financier des opérations. (temps du service administratif)
- charges de fonctionnement (locaux, voitures, charges variables, charges fixes)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L'OLT	FCP4.2 : Assurer une gestion administrative et financière efficace
ÉLÉMENTS DE RENDU	Plan de gestion synthétique en version papier Rapport d'activité annuel
RÉFÉRENCE TABLEUR	Ligne 390
RÉFÉRENCE PAQ	1.3.3. Maintenir et renforcer l'expertise et les capacités de gestion des Conservatoires
DOSSIER SUIVI PAR	Samuel GOMEZ